

RAPPORT SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA CÔTE D'ALBÂTRE

INTRODUCTION

Le compte administratif retrace toutes les opérations de l'exercice budgétaire arrêté au 31 décembre d'une année civile pour chaque organisme public. L'approbation du compte administratif intervient au plus tard le 30 juin de l'année N+1¹. Il reprend toutes les recettes (y compris celles non titrées) et toutes les dépenses réalisées au cours de l'exercice (y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées). Les recettes non titrées et les dépenses non mandatées constituent les restes à réaliser.

L'ordonnateur doit rendre compte chaque année des opérations budgétaires effectuées. Le compte de gestion, élaboré par le comptable public, permet de vérifier l'exactitude du compte administratif avant son approbation par les élus et apporte en complément des informations patrimoniales nécessaires à l'analyse financière de l'établissement public.

En 2019, la communauté de communes a géré 13 budgets et procédé aux opérations budgétaires (réelles et d'ordre) de chacun des budgets repris ci-après, selon la nomenclature concernée :

BUDGET	DATE DE CREATION	TYPE DE SERVICE PUBLIC	NOMENCLATURE COMPTABLE
BUDGET PRINCIPAL	1981	SPA	M14
BUDGET ANNEXE LA CLUSAZ	1993	SPA	M14
BUDGET ANNEXE DELEGATION PISCINES	2013	SPA	M14
BUDGET ANNEXE ZONES INDUSTRIELLES	2000	SPA	M14
BUDGET ANNEXE DELEGATION EAU	2003	SPIC	M49
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DELEGATION	2012	SPIC	M49
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	2012	SPIC	M49
BUDGET ANNEXE LAC DE CANIEL	1993	SPIC	M4
BUDGET PORT DE PLAISANCE	2005	SPIC	M4
BUDGET ANNEXE VIABILISATION ZI de SASSEVILLE	2015	SPA	M14
BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC ORDURES MENAGERES	2017	SPIC	M4
BUDGET ANNEXE GOLF DE LA CÔTE D'ALBÂTRE	2017	SPIC	M4
BUDGET ANNEXE VIABILISATION PARC D'ACTIVITES TERTIAIRES ET SCIENTIFIQUES	2017	SPA	M14

Les opérations budgétaires, retracées dans le compte administratif 2019, doivent être en tous points conformes avec le compte de gestion.

Toutefois, des comptes de gestion comprennent des opérations non budgétaires (intégrations comptables de syndicats dissous, transferts d'actif et de passif issus des comptabilités communales, ...) qui aboutissent à des résultats de clôture différents de ceux qui apparaissent aux comptes administratifs. En effet, les services du Trésor Public n'ont pas intégré, au 31 décembre 2019, les transferts comptables des syndicats d'eau et d'assainissement dissous pour lesquels le conseil communautaire a délibéré en décembre 2019.

Ainsi, il convient d'intégrer, par décision modificative, ces opérations spécifiques de reprise des résultats et de procéder à leur intégration définitive.

¹ Suite à la crise sanitaire COVID 2019, l'ordonnance n°2020-330 du 25 mars 2020 a reporté la date limite d'approbation des comptes administratifs au 31 juillet 2020 au plus tard.

SOMMAIRE

Introduction

1^{ère} PARTIE : L'EXECUTION BUDGETAIRE 2019

- 1- Le budget principal consolidé
- 2- Les budgets annexes

2^{ème} PARTIE : L'ANALYSE FINANCIERE DES PRINCIPAUX COMPTES ADMINISTRATIFS

- 1- Le budget principal consolidé
- 2- Les principaux budgets annexes

3^{ème} PARTIE : L'ANALYSE DE LA DETTE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La structure budgétaire de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre s'organise autour d'un budget principal et de 12 budgets annexes. Le schéma ci-dessous illustre le montant cumulé **des dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement** de chacun des budgets de l'établissement public.

Un budget principal

Budget principal Dépenses réelles 2019 38 677 000 €

12 budgets annexes

Assainissement Délégation Dépenses réelles 2019 5 350 000 €

Service Public OM Dépenses réelles 2019 1 006 000 €

Port de Plaisance Dépenses réelles 2019 854 000 €

Délégation Eau Dépenses réelles 2019 836 000 €
--

La Clusaz Dépenses réelles 2019 758 000 €

Zones Industrielles Dépenses réelles 2019 505 000 €

Golf de la Côte d'Albâtre Dépenses réelles 2019 280 000 €

Lac de Caniel Dépenses réelles 2019 151 000 €

Piscines Communautaires Dépenses réelles 2019 91 000 €
--

Assainissement Non Collectif Dépenses réelles 2019 66 000 €

Viabilisation ZI Dépenses réelles 2019 56 000 €

Viabilisation Parc d'activités <i>(Nouvelle Zone de Développement)</i> Dépenses réelles 2019 46 000 €
--

Le présent rapport expose dans une première partie l'**exécution budgétaire**, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement, afin de faire ressortir les taux d'exécution des dépenses et des recettes. La seconde partie porte sur l'**analyse financière** des principaux budgets : budget principal consolidé, Délégation Eau, Délégation Assainissement, Port intercommunal de Plaisance, SPOM et Golf de la Côte d'Albâtre.

Par ailleurs et eu égard à l'existence de contributions d'équilibre entre le budget principal et les budgets annexes La Clusaz et les Piscines Communautaires, la présentation de l'exécution budgétaire ainsi que l'analyse financière vous sont proposées dans un cadre consolidé².

1^{ère} PARTIE : L'EXECUTION BUDGETAIRE 2019

1) Le budget principal consolidé

Présentation simplifiée du compte administratif

CA 2019

Budget Principal consolidé

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	
Dépenses réelles	32 616 282 €
Dépenses d'ordre	3 826 984 €
Restes à réaliser	592 436 €
Déficit de fonct. reporté	
TOTAL FONCT.	37 035 702 €

RECETTES	
Recettes réelles	40 788 568 €
Recettes d'ordre	2 405 945 €
Restes à réaliser	0 €
Excédent de fonct. reporté	13 305 033 €
TOTAL FONCT.	56 499 546 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES	
Dépenses réelles	6 910 261 €
Dépenses d'ordre	2 405 945 €
	1 601 925 €
Restes à réaliser	2 307 431 €
Déficit d'inv. reporté	0 €
TOTAL INV.	13 225 561 €

RECETTES	
Recettes réelles	1 299 835 €
Recettes d'ordre	3 826 984 €
	1 601 925 €
Restes à réaliser	753 003 €
Emprunt	0 €
Excédent d'inv. reporté	3 024 160 €
TOTAL INV.	10 505 908 €

CA GLOBAL

50 261 264 €

67 005 454 €

	: opérations patrimoniales
	: amortissements des subventions reçues et neutralisation
	: amortissements des immobilisations et des subventions versées

² Pour les besoins de l'analyse financière, les mouvements d'équilibre entre le budget principal et les deux autres budgets annexes ont été neutralisés.

Le **résultat net de clôture 2019** (restes à réaliser inclus) fait ressortir les reports d'excédents inscrits au BP 2020 et se décompose ainsi :

BUDGET PRINCIPAL CONSOLIDE CA 2019	RESULTATS REPORTES 2018	AFFECTATION DU RESULTAT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTEGRATION NON BUDGETAIRE	SOLDE SUR RESTES A REALISER (RAR R - RAR D)	RESULTAT DE CLÔTURE NET 2019
BUDGET PRINCIPAL	16 254 421 €	0 €	2 598 094 €	-1 472 €	-2 119 895 €	16 731 147 €
Fonctionnement	13 305 033 €	0 €	6 693 148 €	-1 472 €	-584 314 €	19 412 395 €
Investissement	2 949 387 €		-4 095 054 €	0 €	-1 535 581 €	-2 681 248 €
LA CLUSAZ	38 933 €	0 €	-20 087 €	0 €	-26 968 €	-8 122 €
Fonctionnement	0 €	0 €	21 068 €	0 €	-8 122 €	12 946 €
Investissement	38 933 €		-41 155 €	0 €	-18 846 €	-21 068 €
DELEGATION PISCINES COMMUNAUTAIRES	35 839 €	0 €	-16 146 €	0 €	0 €	19 693 €
Fonctionnement	0 €		37 031 €	0 €	0 €	37 031 €
Investissement	35 839 €		-53 177 €	0 €	0 €	-17 338 €
TOTAL CONSOLIDE	16 329 193 €	0 €	2 561 860 €	-1 472 €	-2 146 863 €	16 742 718 €
Fonctionnement	13 305 033 €	0 €	6 751 247 €	-1 472 €	-592 436 €	19 462 372 €
Investissement	3 024 160 €		-4 189 387 €	0 €	-1 554 427 €	-2 719 654 €

Section de fonctionnement

BUDGET PRINCIPAL CONSOLIDE

2019		CREDITS OUVERTS	CREDITS EMPLOYES		TAUX D'EXECUTION (en %)
			MANDATE	RESTES A REALISER	
CHAP. 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 088 658 €	5 803 206 €	492 059 €	88,8%
CHAP. 012	CHARGES DE PERSONNEL	10 720 847 €	10 412 529 €	0 €	97,1%
CHAP. 014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	10 482 480 €	10 481 382 €	0 €	100,0%
CHAP. 022	DEPENSES IMPREVUES	500 000 €			0,0%
CHAP. 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 564 153 €	5 079 678 €	100 377 €	93,1%
CHAP. 66	CHARGES FINANCIERES	55 496 €	54 832 €	0 €	98,8%
CHAP. 67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	749 562 €	748 741 €	0 €	99,9%
CHAP. 68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	35 914 €	35 914 €	0 €	100,0%
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		35 197 110 €	32 616 282 €	592 436 €	94,4%
CHAP. 013	ATTENUATIONS DE CHARGES	475 304 €	463 934 €	0 €	97,6%
CHAP. 70	PRODUITS DE LA VENTE	2 578 695 €	2 487 560 €	0 €	96,5%
CHAP. 73	IMPÔTS & TAXES	31 645 432 €	32 049 886 €	0 €	101,3%
CHAP. 74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	4 468 977 €	4 773 297 €	0 €	106,8%
CHAP. 75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	667 505 €	509 668 €	0 €	76,4%
CHAP. 76	PRODUITS FINANCIERS	0 €	10 €	0 €	-
CHAP. 77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	163 975 €	419 379 €	0 €	255,8%
CHAP. 78	REPRISES SUR PROVISIONS	74 835 €	74 835 €	0 €	100,0%
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		40 074 723 €	40 778 568 €	0 €	101,8%

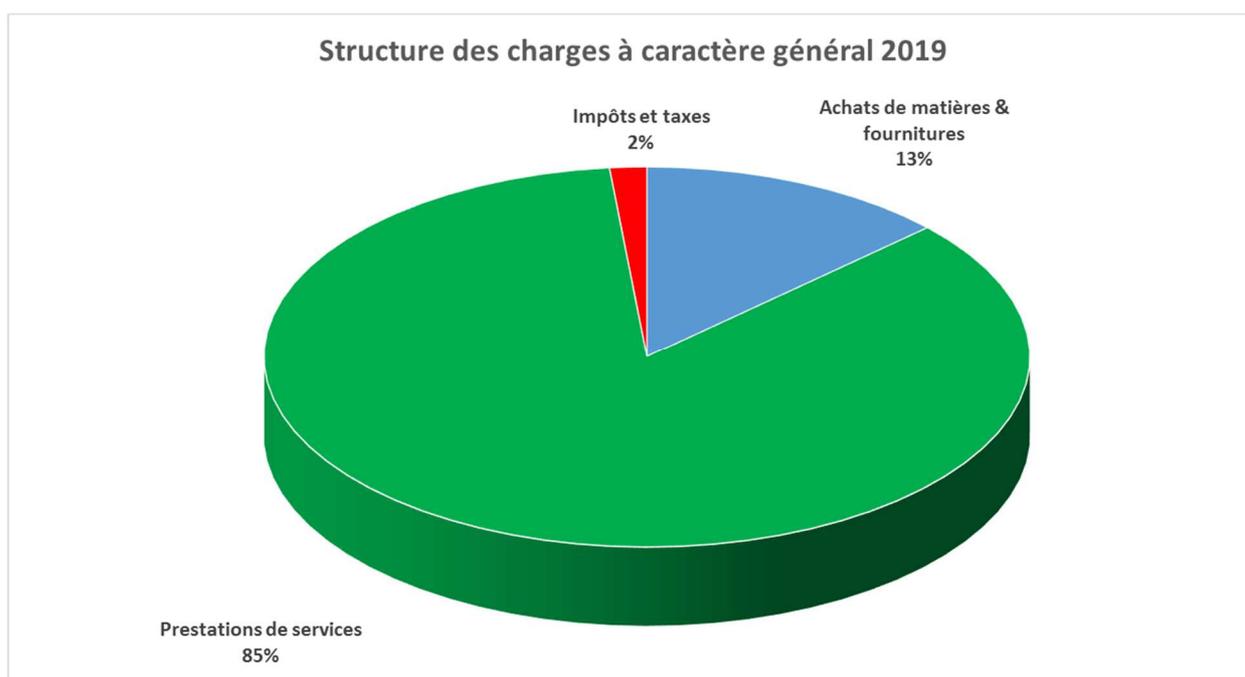
Le taux niveau d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement s'élève à 94%.

☞ **Les charges à caractère général (5 803 000 €)** mandatées intègrent principalement :

- **759 000 € d'achats de matières et fournitures** (fluides, petit matériel, carburant, alimentation, fournitures administratives, vêtements de travail, ...);

- **4 953 000 € d'achats de prestations de services** (marchés à bons de commande pour la gestion des déchets ménagers, l'entretien de la voirie communale et de l'éclairage public, l'entretien des bâtiments, l'entretien des véhicules, ...), les assurances ...;

- **91 000 € d'impôts et taxes** (essentiellement les taxes foncières);



☞ **Les charges de personnel (10 412 000 €)** correspondent à la **rémunération de 247 ETPT³** au titre de l'exercice 2019. Il convient de préciser que le budget principal rémunère directement une partie du personnel d'un certain nombre de budgets annexes puis, refacture en fin d'année, les montants à affecter auxdits budgets ;

☞ **les atténuations de produits (10 481 000 €)** comprennent les reversements de fiscalité locales (FNGIR, FPIC, redressement des comptes publics et les reversements de taxes de séjour⁴) et la dotation de solidarité communautaire versée aux communes membres ;

☞ **les autres charges de gestion courante (5 080 000 €)** correspondent essentiellement aux contributions obligatoires versées à des organismes de regroupement (SMITVAD, SMBV, PETR⁵) et aux compensations pour contraintes de service public (1 361 000 € pour la délégation de service public des piscines, 454 000 € pour la délégation de service public du golf de la Côte d'Albâtre)

³ Equivalents Temps Plein Travaillés.

⁴ Ce dispositif transitoire a vocation à disparaître.

⁵ Reprise de la gestion de la compétence tourisme au 1^{er} janvier 2020.

Les restes à réaliser en section de fonctionnement correspondent à des dépenses engagées avant le 31 décembre 2019 et non mandatées, essentiellement pour la compétence voirie-électrification (travaux d'enfouissement des réseaux de télécommunication dans le cadre de conventions passées entre le SDE76, Orange et la Communauté de Communes).

Le financement des dépenses de fonctionnement est assuré par les principales recettes ci-après, exécutées à 102% :

- **la fiscalité directe locale (29 518 000 €)** composée de la taxe d'habitation, des taxes foncières, de la cotisation foncière des entreprises (CFE), de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et des impôts forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER).

- **la taxe d'enlèvement sur les ordures ménagères (2 340 000 €)**

- **les dotations & allocations compensatrices de l'Etat et les participations des organismes extérieurs (CAF, MSA, ...) (4 773 000 €)**

- **les produits des services et autres produits de gestion (2 997 000 €)** composés essentiellement des redevances culturelle, socio-éducative, sportive, ...

Section d'investissement du Budget principal Consolidé

DEPENSES D'EQUIPEMENT EN AP/CP

INVESTISSEMENTS GERES EN AP/CP	N° AP/CP	N° d'opération	MONTANT AP (dont révisions)	PREVU 2019	CP MANDATE 2019	% EXECUTION CP 2019	TOTAL CP MANDATES au 31/12/2019	RESTES A FINANCER AU-DELA DE 2019
ACTIONS SOCIO-EDUCATIVES & TRANSPORTS								
Réhabilitation énergétique Espace Public Littoral	CCC2013-003BIS	21304	343 851 €	6 590 €	6 589 €	100,0%	343 851 €	0 €
Achat d'un car	CCC2017-002	01201709	161 993 €	161 993 €	161 993 €	100,0%	161 993 €	0 €
Achat de 2 cars	CCC2019-003	01201903	380 000 €	190 000 €	0 €	0,0%	0 €	380 000 €
CULTURE								
Espace culturel communautaire	CCC2018-003	01201805	7 250 000 €	0 €	0 €	0,0%	0 €	7 250 000 €
DECHETS MENAGERS								
Harmonisation gestion des déchets ménagers fusion	CCC2016-001	01201608	470 000 €	15 000 €	12 147 €	81,0%	427 117 €	42 883 €
ECONOMIE-DEVELOPPEMENT								
Nouvelle zone de développement	CCC2013-001	21036	24 534 402 €	325 500 €	196 312 €	60,3%	12 183 625 €	12 350 777 €
Aménagement d'un espace environnemental durable de loisirs sur la zone de Caniel	CCC2013-002	21208	10 572 755 €	800 000 €	216 789 €	27,1%	1 268 582 €	9 304 173 €
Pistes cyclables	CCC2009-002	20913	3 440 352 €	59 000 €	0 €	0,0%	1 883 720 €	1 556 631 €
ENVIRONNEMENT								
Mise en valeur du site des basses-eaux	CCC2010-002	0521	599 200 €	59 066 €	3 934 €	6,7%	544 069 €	55 131 €
Mémoire d'Albâtre	CCC2015-001	21505	272 000 €	68 614 €	17 602 €	25,7%	220 988 €	51 012 €
Subventions installations ANC non conformes	CCC2019-002	01201906	600 000 €	200 000 €	50 411 €	25,2%	50 411 €	549 589 €
TOURISME & LOISIRS								
Equipement polyvalent flottant	CCC2010-004	20812	1 688 540 €	Clôurée par délibération n°190403-29 du 03 avril 2019			1 688 540 €	0 €
Chemins de Randonnées	CCC2018-005	01201806	135 000 €	60 000 €	43 029 €	71,7%	70 497 €	64 503 €
Nouveau site internet touristique Côte d'Albâtre	CCC2019-001	01201905	120 000 €	72 000 €	14 647 €	20,3%	14 647 €	105 353 €
SPORTS								
Renouvellement du matériel nautique	CCC2011-004	21204	178 766 €	3 000 €	641 €	21,4%	176 407 €	2 359 €
Flotte nautique	CCC2018-006	01201801	30 000 €	12 676 €	12 676 €	100,0%	12 676 €	17 324 €
Aménagement de la Base du Lac de Caniel Espaces en régie	CCC2018-007	01201901	450 000 €	450 000 €	392 573 €	87,2%	392 573 €	57 427 €
Rénovation de la piscine du Littoral	PIS2019-001	04201901	662 129 €	55 000 €	46 686 €	84,9%	46 686 €	615 443 €
VOIRIE-ELECTRIFICATION								
Travaux sur voirie communale 2014-2016	CCC2013-003	21401	3 602 783 €	Clôurée par délibération n°190403-29 du 03 avril 2019			3 602 783 €	0 €
Travaux sur voirie communale 2017-2020	CCC2016-002	01201701	3 910 000 €	1 002 867 €	753 891 €	75,2%	2 522 248 €	1 387 752 €
Programme LED	CCC2018-001	01201803	3 100 000 €	1 315 444 €	571 683 €	43,5%	571 683 €	2 528 317 €
Travaux de lutte contre les inondations	CCC2018-002	01201804	1 440 000 €	273 300 €	5 778 €	2,1%	61 139 €	1 378 861 €
Aménagement de voirie PMR	CCC2018-004	01201807	54 000 €	18 000 €	14 292 €	79,4%	19 081 €	34 919 €
PORT DE PLAISANCE (SPA)								
Gros travaux sur l'avant-port	CCC2012-007-2	21007	3 417 962 €	1 200 000 €	912 467 €	76,0%	2 570 530 €	847 432 €
LA CLUSAZ								
Rénovation des chalets de La Clusaz	CLU2019-001	02201901	330 000 €	200 000 €	46 393 €	23,2%	46 393 €	283 607 €
COMMUNES								
Attribution de fonds de concours aux communes	CCC2017-001	01201708	1 600 000 €	400 000 €	248 536 €	62,1%	389 145 €	1 210 855 €
TOTAL GENERAL AP/CP			69 343 733 €	6 948 050 €	3 729 070 €	53,7%	29 269 385 €	40 074 348 €

La mise en place d'un outil de planification des marchés publics, défini à l'automne 2018 par la lettre de cadrage 2019 et partagé par l'ensemble des services, a permis d'améliorer le taux d'exécution des investissements gérés en AP/CP. En effet, ce taux d'exécution est passé de 44% à près de 55%, soit une progression de plus de 10 points. Le tableau fait ressortir des gros travaux réalisés sur l'avant-Port pour 912 000 €, la poursuite des travaux sur le réseau de voiries communautaires pour 1 300 000 € et les aménagements de la base de loisirs du Lac de Caniel pour près de 400 000 €.

INVESTISSEMENTS GERES HORS AP/CP (suite)	PREVU 2019	MANDATE 2019	% EXECUTION (hors dépenses imprévues)
OPERATION AFFECTEE (détail ci-dessous)	1 748 990 €	694 331 €	39,7%
01201705 - Programme électrification 2017	159 340 €	100 188 €	62,9%
01201605 - Eclairage public - Electrification 2016	494 422 €	64 985 €	13,1%
20630 - Op techniques Gros entretien patrimoine communautaire	310 932 €	187 141 €	60,2%
01201802 - Eclairage public - Electrification 2018	227 736 €	84 116 €	36,9%
21014 - Acquisit° matériel informatique	136 312 €	96 707 €	70,9%
01201902 - Véhicules éco-mobilité	109 235 €	108 065 €	98,9%
01201907 - Rampe à bateaux Veulettes	95 820 €	0 €	0,0%
01201908 - Réfection chemin piétonnier Piscine de la Vallée	80 000 €	0 €	0,0%
01201602 - Acquisition instruments de musique	36 364 €	19 964 €	54,9%
21406 - Opération FISAC	26 300 €	1 301 €	4,9%
21018 - Abris bus	14 788 €	6 188 €	41,8%
21205 - Réhabilitation énergétique EPL	7 428 €	7 428 €	100,0%
01201703 - Chars à voile	2 850 €	850 €	29,8%
20912 - Signalétique naut., tour. & env	10 462 €	2 676 €	25,6%
20916 - Aménagement des zones humides	18 740 €	0 €	0,0%
21306 - Télésurveillance sites CCCA	18 260 €	14 721 €	80,6%
OPERATION NON AFFECTEE (détail ci-dessous)	4 498 721 €	2 023 235 €	45,0%
FONDS DE CONCOURS (antérieurs à la mise en place de l'AP-CP)	934 572 €	213 942 €	22,9%
ROUTES DEPARTEMENTALES	665 414 €	457 042 €	68,7%
PÔLE DE LA VELOURUTE	60 138 €	34 292 €	57,0%
SUBVENTION D'ASSAINISSEMENT	249 057 €	153 607 €	61,7%
SUBVENTION BUDGET ANNEXE ZONES INDUSTRIELLES	142 458 €	142 458 €	100,0%
DECHETS MENAGERS	270 143 €	251 243 €	93,0%
ECLAIRAGE PUBLIC - RESEAUX D'ELECTRIFICATION	812 479 €	176 741 €	21,8%
ECONOMIE - DEVELOPPEMENT	163 422 €	85 738 €	52,5%
VOIRIE	14 950 €	14 897 €	99,6%
PATRIMOINE-LOGEMENT	220 582 €	69 567 €	31,5%
AVANCE REMBOURSABLE BUDGET ANNEXE VIABILISATION	347 068 €	45 548 €	13,1%
ENVIRONNEMENT	311 €	311 €	100,0%
PISCINES COMMUNAUTAIRES	36 441 €	31 280 €	85,8%
ADMINISTRATION	65 667 €	48 646 €	74,1%
PETITE ENFANCE	26 859 €	19 050 €	70,9%
LA CLUSAZ	26 469 €	18 930 €	71,5%
PÔLE MULTISERVICES	1 913 €	1 913 €	100,0%
COOPERATION DECENTRALISEE	22 100 €	7 100 €	32,1%
LE TRANSPORT	39 670 €	31 824 €	80,2%
AVANT-PORT	72 000 €	70 440 €	97,8%
SPORTS & LOISIRS	55 551 €	41 115 €	74,0%
CENTRE APOSTROPHE	2 872 €	541 €	18,8%
MSAP	76 970 €	3 977 €	5,2%
BASE DU LAC DE CANIEL	157 531 €	79 452 €	50,4%
COMMUNICATION	7 679 €	567 €	7,4%
CULTURE	17 728 €	16 483 €	93,0%
JEUNESSE	824 €	191 €	23,2%
ENFANCE	3 452 €	2 907 €	84,2%
TOURISME	811 €	784 €	96,7%
URBANISME	500 €	0 €	0,0%
DIVERS	3 090 €	2 651 €	85,8%
SOUS-TOTAL INVESTISSEMENTS HORS AP-CP	6 247 711 €	2 717 566 €	43,5%
DEPENSES IMPREVUES	818 410 €		
INVESTISSEMENTS NON AFFECTES	10 408 045 €		
TOTAL GENERAL HORS AP/CP	17 474 166 €	2 717 566 €	

L'analyse des tableaux ci-dessus met en lumière l'intérêt d'une gestion pluriannuelle des investissements à l'aide des autorisations de programme / crédits de paiement (AP-CP), comme en témoigne le niveau des taux d'exécution constatés. Des démarches ont été engagées auprès du SDE76 pour optimiser les taux d'exécution des opérations d'électrification et d'éclairage public.

2) Le budget Assainissement Délégation

Présentation simplifiée du compte administratif

CA 2019

Budget Assainissement Délégation

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	
Dépenses réelles	192 933 €
Dépenses d'ordre	1 861 577 €
Restes à réaliser	18 216 €
Déficit de fonct. reporté	0 €
TOTAL FONCT.	2 072 727 €

RECETTES	
Recettes réelles	1 244 222 €
Recettes d'ordre	1 100 808 €
Restes à réaliser	0 €
Excédent de fonct. reporté	3 256 806 €
TOTAL FONCT.	5 601 837 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES	
Dépenses réelles	5 157 452 €
Dépenses d'ordre	1 100 808 € 792 326 €
Restes à réaliser	1 136 686 €
Déficit d'inv. reporté	0 €
TOTAL INV.	8 187 271 €

RECETTES	
Recettes réelles	1 013 727 €
Recettes d'ordre	1 861 577 € 792 326 €
Restes à réaliser	1 362 200 €
Emprunt	1 046 174 €
Excédent d'inv. reporté	3 108 393 €
TOTAL INV.	9 184 397 €

CA GLOBAL

10 259 998 €

14 786 234 €

	: opérations patrimoniales
	: amortissements des subventions reçues et neutralisation
	: amortissements des immobilisations et des subventions versées

Le résultat net⁶ de clôture 2019 se décompose ainsi :

- le résultat de clôture de fonctionnement : 3 529 110 €
 - le résultat de clôture d'investissement : 997 126 €
- Résultat net de clôture : 4 526 236 €**

⁶ Net des restes à réaliser.

Section de fonctionnement

BUDGET ASSAINISSEMENT DELEGATION

2019		CREDITS OUVERTS	CREDITS EMPLOYES		TAUX D'EXECUTION
			MANDATE	RESTE A PAYER	
CHAP. 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	92 130 €	45 962 €	18 216 €	69,7%
CHAP. 012	CHARGES DE PERSONNEL	105 429 €	85 663 €	0 €	81,3%
CHAP. 014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 022	DEPENSES IMPREVUES	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 187 €	3 860 €	0 €	74,4%
CHAP. 66	CHARGES FINANCIERES	60 859 €	51 590 €	0 €	84,8%
CHAP. 67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 000 €	0 €	0 €	0,0%
CHAP. 68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	5 859 €	5 859 €	0 €	100,0%
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		272 464 €	192 933 €	18 216 €	77,5%
CHAP. 013	ATTENUATIONS DE DEPENSES	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 70	PRODUITS DE LA VENTE	1 157 077 €	1 218 116 €	0 €	105,3%
CHAP. 74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	19 602 €	20 924 €	0 €	106,7%
CHAP. 78	REPRISES SUR PROVISIONS	5 182 €	5 182 €	0 €	100,0%
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		1 181 861 €	1 244 222 €	0 €	105,3%

☞ le taux d'exécution des dépenses s'élève à environ 78% contre 90% en 2018. En effet, des études (géo-référencement, RSDE2, dossier loi sur l'eau) programmées au budget primitif n'ont pas pu être lancées en 2019 pour des raisons de service (mouvement de personnel au sein du service Eau et Assainissement).

☞ le taux d'exécution des recettes est proche de 105% en raison des fluctuations annuelles de consommation d'eau.

Section d'investissement

Les tableaux ci-dessous présentent la section d'investissement avec les opérations gérées en AP-CP et hors AP-CP.

Le taux d'exécution des investissements gérés en AP-CP, à l'instar du budget principal consolidé, est supérieur aux projets gérés sans programmation pluriannuelle. Le taux d'exécution 2019 s'élève à plus de 66% pour les opérations gérées en AP-CP. Le programme de travaux d'assainissement collectif sur les communes de Manneville, Gueutteville et Cailleville, d'un montant de 6 800 000 €, affiche un taux d'exécution de plus de 92%. S'agissant de la construction de la station d'épuration de Bosville, les travaux sont en cours d'achèvement et de réception sur 2020.

DEPENSES D'EQUIPEMENT

INVESTISSEMENTS GERES EN AP/CP	N° AP/CP	N° d'opération	MONTANT AP (dont révisions)	PREVU 2019	CP MANDATE 2019	% EXECUTION CP 2019	TOTAL CP MANDATES au 31/12/2019	RESTES A FINANCER AU-DELA DE 2019
Transfert des effluents de Malleville et Auberville vers STEP Veulettes	ASS-2015-002	31501	1 281 337 €	5 000 €	1 244 €	24,9%	1 277 581 €	3 756 €
Reconstruction de la station d'épuration de Bosville	ASS-2015-001	31504	913 500 €	797 152 €	272 381 €	34,2%	344 229 €	569 271 €
Mise en place de l'assainissement collectif à Manneville, Gueuteville, Cailleville	ASS-2015-003	31503	6 800 000 €	3 197 090 €	2 950 631 €	92,3%	4 553 541 €	2 246 459 €
Marché à bons de commande : travaux sur réseaux d'assainissement	ASS-2013-002	31302	410 937 €	0 €	0 €	-	410 937 €	0 €
Transferts d'effluents vers la station d'épuration de Veulettes sur Mer	ASS-2013-001	31301	932 788 €	0 €	0 €	-	932 788 €	0 €
Réhabilitation de la STEP de Veulettes sur Mer	2007-02-AS1	0701	5 111 884 €	0 €	0 €	-	5 111 884 €	0 €
Transfert des effluents du secteur de Paluel vers Veulettes	ASS-2016-001	06201601	2 261 900 €	1 050 000 €	326 567 €	31,1%	732 202 €	1 529 698 €
Opération de renouvellement des réseaux d'assainissement	ASS-2017-001	06201701	638 000 €	390 133 €	230 973 €	59,2%	290 973 €	347 027 €
Extension zone de collecte de Blossesville	ASS-2018-001	06201801	3 000 000 €	300 000 €	48 177 €	16,1%	48 177 €	2 951 823 €
Schéma directeur Assainissement	ASS-2019-01	06201902	230 000 €	30 000 €	0 €	0,0%	0 €	230 000 €
TOTAL GENERAL AP/CP			21 580 346 €	5 769 375 €	3 829 973 €	66,4%	13 702 312 €	7 878 034 €

INVESTISSEMENTS GERES HORS AP/CP	PREVU 2019	MANDATE 2019	% EXECUTION (hors crédits à ouvrir sur les prochaines années)
0500 - Réhabilitation des sites de traitement	40 000 €	0 €	0,0%
0900 - Gros investissements divers	141 335 €	81 958 €	58,0%
06201901 - Accord-cadre maîtrise d'œuvre assainissement	5 900 €	0 €	0,0%
4581 - Travaux pour comptes de tiers	1 749 288 €	632 043 €	36,1%
Travaux non affectés	108 602 €	46 930 €	43,2%
<i>Crédits à ouvrir sur les prochaines années</i>	<i>4 972 360 €</i>		
TOTAL GENERAL HORS AP/CP	7 017 485 €	760 930 €	37,2%

3) Le budget Délégation Eau

Présentation simplifiée du compte administratif

CA 2019

Budget Délégation Eau

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Dépenses réelles	281 619 €	Recettes réelles	1 088 382 €
Dépenses d'ordre	508 232 €	Recettes d'ordre	141 507 €
Restes à réaliser	483 €	Restes à réaliser	0 €
Déficit de fonct. reporté	0 €	Excédent de fonct. reporté	4 950 010 €
TOTAL FONCT.	790 334 €	TOTAL FONCT.	6 179 899 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Dépenses réelles	554 387 €	Recettes réelles	96 733 €
Dépenses d'ordre	141 507 €	Recettes d'ordre	508 232 €
	107 921 €		107 921 €
Restes à réaliser	68 300 €	Restes à réaliser	19 568 €
		Emprunt	0 €
Déficit d'inv. reporté	0 €	Excédent d'inv. reporté	698 022 €
TOTAL INV.	872 116 €	TOTAL INV.	1 430 475 €

CA GLOBAL

1 662 450 €

7 610 375 €

	: opérations patrimoniales
	: amortissements des subventions reçues et neutralisation
	: amortissements des immobilisations et des subventions versées

Le résultat net⁷ de clôture 2019 se décompose ainsi :

- le résultat de clôture de fonctionnement : 5 389 565 €
 - le résultat de clôture d'investissement : 558 359 €
- Résultat net de clôture : 5 947 924 €**

⁷ Net des restes à réaliser.

Section de fonctionnement

BUDGET DELEGATION EAU

2019		CREDITS OUVERTS	CREDITS EMPLOYES		TAUX D'EXECUTION
			MANDATE	RESTE A PAYER	
CHAP. 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	260 356 €	135 633 €	483 €	52,3%
CHAP. 012	CHARGES DE PERSONNEL	167 969 €	130 943 €	0 €	78,0%
CHAP. 014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 022	DEPENSES IMPREVUES	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	9 335 €	8 428 €	0 €	90,3%
CHAP. 66	CHARGES FINANCIERES	3 413 €	2 993 €	0 €	87,7%
CHAP. 67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 039 €	1 039 €	0 €	100,0%
CHAP. 68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	2 584 €	2 584 €	0 €	100,0%
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		444 696 €	281 619 €	483 €	63,4%
CHAP. 013	ATTENUATIONS DE CHARGES	8 739 €	8 739 €	0 €	100,0%
CHAP. 70	PRODUITS DE LA VENTE	1 024 792 €	1 049 224 €	0 €	102,4%
CHAP. 74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 900 €	2 960 €	0 €	102,1%
CHAP. 77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	26 765 €	16 546 €	0 €	61,8%
CHAP. 78	REPRISES SUR PROVISIONS	10 913 €	10 913 €	0 €	100,0%
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		1 074 109 €	1 088 382 €	0 €	101,3%

☞ le taux d'exécution des dépenses s'élève à 63,4%. Des études « d'animation BAC » prévues au budget primitif n'ont pas pu être menées au cours de l'exercice 2019.

☞ le taux d'exécution des recettes est de 101%. Les recettes sont essentiellement constituées des surtaxes Eau reversées par les Délégués, conformément aux dispositions des contrats d'affermage.

☞ les tableaux ci-dessous présentent la section d'investissement tant du point de vue des opérations gérées en AP-CP que des investissements gérés hors AP-CP.

DEPENSES D'EQUIPEMENT

INVESTISSEMENTS GERES EN AP/CP	N° AP/CP	N° d'opération	MONTANT AP (dont révisions)	PREVU 2019	CP MANDATE 2019	% EXECUTION CP 2019	TOTAL CP MANDATES au 31/12/2019	RESTES A FINANCER AU-DELA DE 2019
Renouvellement de conduite eau Veauville - St Vaast Dieppedalle	EA1-2016-001	05201601	961 902,64 €	2 500 €	1 917 €	76,7%	961 320 €	583 €
Renouvellement des réseaux d'eau potable 2017-2020	EA1-2017-001	05201701	1 590 000,00 €	993 305 €	450 344 €	45,3%	450 334 €	1 139 666 €
Renouvellement des conduites eau en acier Blosseville	EA1-2019-001	05201904	642 000,00 €	100 000 €	0 €	0,0%	0 €	642 000 €
Schéma directeur alimentation eau potable	EA1-2019-002	05201905	230 000,00 €	30 000 €	0 €	0,0%	0 €	230 000 €
TOTAL GENERAL AP/CP			3 423 903 €	1 125 805 €	452 261 €	40,2%	1 411 654 €	2 012 249 €

INVESTISSEMENTS GERES HORS AP/CP	PREVU 2019	MANDATE 2019	% EXECUTION (hors crédits à ouvrir sur les prochaines années)
1103 - Réhabilitation forage Clermont 2	52 573 €	12 866 €	24,5%
1204 - DUP forage Manneville	20 000 €	0 €	0,0%
071501 - Restructuration de l'alimentation Névilles/Cailleville	18 518 €	18 518 €	100,0%
05201901 - Modélisation hydraulique territoire CCCA	40 000 €	0 €	0,0%
05201902 - Accord-cadre maîtrise d'œuvre eau	19 000 €	0 €	0,0%
05201903 - Renouvellement réseau eau Ouainville Canouville	288 000 €	0 €	0,0%
Travaux non affectés	240 250 €	37 577 €	15,6%
<i>Crédits à ouvrir sur les prochaines années</i>	<i>4 801 570 €</i>		
TOTAL GENERAL HORS AP/CP	5 479 911 €	68 961 €	10,2%

Les travaux de renouvellement de canalisations d'eau potable sur Canouville, Drosay, Ingouville et Veules les Roses ont été réalisés en 2019 mais facturés, pour partie, au début de l'exercice 2020 pour un montant de 470 000 €. L'intégration de ces travaux réalisés non facturés porterait le taux d'exécution à plus de 80%.

4) Le budget Zones Industrielles

Le budget Zones Industrielles regroupe l'ensemble des mouvements budgétaires relatifs à la gestion des zones d'activités de l'ex-District notamment à Sasseville, du Plateau Ouest et de Clermont à Saint Valery en Caux.

Présentation simplifiée du compte administratif

CA 2019

Budget Zones Industrielles

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Dépenses réelles	272 101 €	Recettes réelles	724 986 €
Dépenses d'ordre	446 029 €	Recettes d'ordre	48 320 €
Restes à réaliser	2 853 €	Restes à réaliser	0 €
Déficit de fonct. reporté	0 €	Excédent de fonct. reporté	34 542 €
TOTAL FONCT.	720 983 €	TOTAL FONCT.	807 848 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Dépenses réelles	233 055 €	Recettes réelles	271 460 €
Dépenses d'ordre	48 320 €	Recettes d'ordre	446 029 €
	0 €		0 €
Restes à réaliser	35 921 €	Restes à réaliser	0 €
		Emprunt	0 €
Déficit d'inv. reporté	0 €	Excédent d'inv. reporté	939 973 €
TOTAL INV.	317 297 €	TOTAL INV.	1 657 462 €

CA GLOBAL

1 038 280 €

2 465 310 €

	: opérations patrimoniales
	: amortissements des subventions reçues et neutralisation
	: amortissements des immobilisations et des subventions versées

Le résultat net⁸ de clôture 2019 se décompose ainsi :

- le résultat de clôture de fonctionnement : 86 865 €
 - le résultat de clôture d'investissement : 1 340 165 €
- Résultat net de clôture : 1 427 030 €**

⁸ Net des restes à réaliser.

Section de fonctionnement

BUDGET ZONES INDUSTRIELLES

2019		CREDITS OUVERTS	CREDITS EMPLOYES		TAUX D'EXECUTION
			MANDATE	RESTE A PAYER	
CHAP. 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	293 173 €	237 657 €	2 853 €	82,0%
CHAP. 012	CHARGES DE PERSONNEL	18 719 €	18 149 €	0 €	97,0%
CHAP. 014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 022	DEPENSES IMPREVUES	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 €	0 €	0 €	0,0%
CHAP. 66	CHARGES FINANCIERES	15 681 €	15 671 €	0 €	99,9%
CHAP. 67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	18 792 €	0 €	0 €	0,0%
CHAP. 68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	624 €	624 €	0 €	100,0%
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		346 994 €	272 101 €	2 853 €	79,2%
CHAP. 013	ATTENUATIONS DE DEPENSES	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 70	PRODUITS DE LA VENTE	134 649 €	108 602 €	0 €	80,7%
CHAP. 74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	505 209 €	546 162 €	0 €	108,1%
CHAP. 77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	24 010 €	70 222 €	0 €	292,5%
CHAP. 78	REPRISES SUR PROVISIONS	0 €	0 €	0 €	-
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		663 868 €	724 986 €	0 €	109,2%

Les taxes foncières constituent la principale dépense de fonctionnement. Par ailleurs, les recettes sont essentiellement issues de la location de bâtiments industriels et artisanaux (307 000 €), et de la compensation de fonctionnement issue du budget principal pour un montant de 238 968 € au titre de l'exercice 2019.

Les tableaux ci-dessous présentent la section d'investissement tant du point de vue des opérations gérées en AP-CP que celles gérées hors AP-CP.

DEPENSES D'EQUIPEMENT								
INVESTISSEMENTS GERES EN AP/CP	N° AP/CP	N° d'opération	MONTANT AP (dont révisions)	PREVU 2019	CP MANDATE 2019	% EXECUTION CP 2019	TOTAL CP MANDATES au 31/12/2019	RESTES A FINANCER AU-DELA DE 2019
Réhabilitation de l'ex-usine agroalimentaire Symphonie	ZI-2013-001	41401	969 100 €	14 807 €	459 €	3,1%	954 753 €	14 347 €
Réhabilitation bâtiment Techman-Eurobaches Phase n°1	ZI-2016-001	03201601	764 905 €	87 556 €	3 995 €	4,6%	681 344 €	83 561 €
Réhabilitation bâtiment Techman-Eurobaches Phase n°2	ZI-2018-001	03201801	2 032 126 €	1 357 204 €	66 749 €	4,9%	86 606 €	1 945 520 €
TOTAL GENERAL AP/CP			3 766 131 €	1 459 567 €	71 204 €	4,9%	1 722 703 €	2 043 428 €

INVESTISSEMENTS GERES HORS AP/CP	PREVU 2019	MANDATE 2019	% EXECUTION (hors crédits à ouvrir sur les prochaines années)
Travaux divers non affectés	89 578 €	28 635 €	32,0%
<i>Crédits à ouvrir sur les prochaines années</i>	<i>0 €</i>		
TOTAL GENERAL HORS AP/CP	89 578 €	28 635 €	32,0%

La procédure d'attribution des marchés de travaux de réhabilitation du bâtiment Techman Phase n°2 a été retardée en raison de la nature infructueuse d'un certain nombre de lots. Plusieurs consultations ont dû être relancées afin d'attribuer l'ensemble des lots. Le démarrage de l'opération a donc été décalé au premier trimestre 2020.

5) Le budget du Service Public d'Ordures Ménagères (REOM)

Suite à la fusion-extension, 2 modes de gestion des déchets ménagers coexistent en 2019 : la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM).

Le service public des ordures ménagères financé par la REOM est considéré du point de vue de la réglementation comme un Service Public Industriel et Commercial (SPIC). Ce budget relève donc de la nomenclature M4 et doit respecter l'article L. 2224-1 du CGCT qui impose l'équilibre budgétaire et financier.

Présentation simplifiée du compte administratif

CA 2019

Budget Service Public Ordures Ménagères (SPOM)

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	
Dépenses réelles	993 157 €
Dépenses d'ordre	46 427 €
Restes à réaliser	7 157 €
Déficit de fonct. reporté	0 €
TOTAL FONCT.	1 046 741 €

RECETTES	
Recettes réelles	1 274 083 €
Recettes d'ordre	11 110 €
Restes à réaliser	0 €
Excédent de fonct. reporté	33 €
TOTAL FONCT.	1 285 226 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES	
Dépenses réelles	12 960 €
Dépenses d'ordre	11 110 €
	0 €
Restes à réaliser	0 €
Déficit d'inv. reporté	0 €
TOTAL INV.	24 070 €

RECETTES	
Recettes réelles	26 €
Recettes d'ordre	46 427 €
	0 €
Restes à réaliser	0 €
Emprunt	0 €
Excédent d'inv. reporté	177 990 €
TOTAL INV.	224 443 €

CA GLOBAL

1 070 811 €

1 509 669 €

	: opérations patrimoniales
	: amortissements des subventions reçues et neutralisation
	: amortissements des immobilisations et des subventions versées

Le résultat net⁹ de clôture 2019 se décompose ainsi :

- le résultat de clôture de fonctionnement : 238 485 € (après versement de la compensation exceptionnelle par le budget principal)

- le résultat de clôture d'investissement : 200 373 €

⁹ Net des restes à réaliser.

Résultat net de clôture :

438 858 €

Section de fonctionnement

BUDGET SERVICE PUBLIC D'ORDURES MENAGERES (SPOM)

2019		CREDITS OUVERTS	CREDITS EMPLOYES		TAUX D'EXECUTION
			MANDATE	RESTE A PAYER	
CHAP. 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	480 914 €	381 045 €	7 157 €	80,7%
CHAP. 012	CHARGES DE PERSONNEL	295 875 €	268 792 €	0 €	90,8%
CHAP. 014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 022	DEPENSES IMPREVUES	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	442 394 €	334 137 €	0 €	75,5%
CHAP. 66	CHARGES FINANCIERES	2 146 €	2 142 €	0 €	99,8%
CHAP. 67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	24 500 €	5 498 €	0 €	22,4%
CHAP. 68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	1 542 €	1 542 €	0 €	100,0%
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		1 247 371 €	993 156 €	7 157 €	80,2%
CHAP. 013	ATTENUATIONS DE DEPENSES	715 €	829 €	0 €	115,9%
CHAP. 70	PRODUITS DE LA VENTE	835 960 €	791 994 €	0 €	94,7%
CHAP. 74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	78 040 €	112 880 €	0 €	144,6%
CHAP. 75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	365 508 €	365 508 €	0 €	100,0%
CHAP. 78	REPRISES SUR PROVISIONS	2 872 €	2 872 €	0 €	100,0%
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		1 283 095 €	1 274 083 €	0 €	99,3%

Le compte administratif du SPOM comprend une participation exceptionnelle du budget principal pour un montant de 365 508 €. Hors participation exceptionnelle du budget principal, les dépenses seraient supérieures aux recettes. Cela traduit une situation structurellement déficitaire. En 2020, les excédents 2019 reportés ont permis de minorer cette participation du budget principal.

L'équilibre budgétaire 2019 est donc assuré par la redevance d'enlèvement des ordures ménagères, et pour partie, la compensation exceptionnelle du budget principal.

Autrement dit, la redevance annuelle versée par les usagers ne permet pas de couvrir l'ensemble des charges supportées par ce service.

Section d'investissement

En 2019, une mise aux normes électriques sur la déchetterie de Brametot a été réalisée pour un montant de 459,72 €.

6) Le budget du Port Intercommunal de Plaisance

Présentation simplifiée du compte administratif

CA 2019

Budget Port Intercommunal de Plaisance

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	
Dépenses réelles	487 284 €
Dépenses d'ordre	188 492 €
Restes à réaliser	4 039 €
Déficit de fonct. reporté	0 €
TOTAL FONCT.	679 816 €

RECETTES	
Recettes réelles	726 938 €
Recettes d'ordre	5 081 €
Restes à réaliser	0 €
Excédent de fonct. reporté	6 709 €
TOTAL FONCT.	738 728 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES	
Dépenses réelles	367 132 €
Dépenses d'ordre	5 081 €
	8 195 €
Restes à réaliser	21 028 €
Déficit d'inv. reporté	0 €
TOTAL INV.	401 435 €

RECETTES	
Recettes réelles	0 €
Recettes d'ordre	188 492 €
	8 195 €
Restes à réaliser	0 €
Emprunt	0 €
Excédent d'inv. reporté	409 084 €
TOTAL INV.	605 771 €

CA GLOBAL

1 081 251 €

1 344 500 €

	: opérations patrimoniales
	: amortissements des subventions reçues et neutralisation
	: amortissements des immobilisations et des subventions versées

Le résultat net¹⁰ de clôture 2019 se décompose ainsi :

- le résultat de clôture de fonctionnement : 58 912 €
 - le résultat de clôture d'investissement : 204 336 €
- Résultat net de clôture : 263 248 €**

¹⁰ Net des restes à réaliser.

Section de fonctionnement

BUDGET PORT INTERCOMMUNAL DE PLAISANCE

2019		CREDITS OUVERTS	CREDITS EMPLOYES		TAUX D'EXECUTION
			MANDATE	RESTE A PAYER	
CHAP. 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	278 993 €	208 028 €	4 039 €	76,0%
CHAP. 012	CHARGES DE PERSONNEL	267 920 €	267 918 €	0 €	100,0%
CHAP. 014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 022	DEPENSES IMPREVUES	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	9 616 €	7 599 €	0 €	79,0%
CHAP. 66	CHARGES FINANCIERES	764 €	724 €	0 €	94,8%
CHAP. 67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000 €	0 €	0 €	0,0%
CHAP. 68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	1 015 €	1 015 €	0 €	100,0%
CHAP. 69	IMPÔT SUR LES SOCIETES	2 000 €	2 000 €	0 €	100,0%
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		562 308 €	487 284 €	4 039 €	87,4%
CHAP. 013	ATTENUATIONS DE CHARGES	3 208 €	3 192 €	0 €	99,5%
CHAP. 70	PRODUITS DE LA VENTE	580 714 €	554 289 €	0 €	95,4%
CHAP. 74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	7 320 €	0 €	0 €	0,0%
CHAP. 75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	15 026 €	14 328 €	0 €	95,4%
CHAP. 77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	106 143 €	143 744 €	0 €	135,4%
CHAP. 78	REPRISES SUR PROVISIONS	11 386 €	11 386 €	0 €	100,0%
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		723 797 €	726 938 €	0 €	100,4%

Les recettes réelles de fonctionnement (composées essentiellement de la redevance portuaire) affichent un taux d'exécution de plus de 100%. On constate, néanmoins, que la redevance portuaire (chapitre 70) est inférieure aux prévisions budgétaires en raison de la baisse de la fréquentation du port de plaisance au cours de l'exercice 2019.

Le taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement est soumis aux fluctuations des dépenses d'enlèvement des galets selon les années.

Par ailleurs, il convient de remarquer que l'impôt sur les sociétés, en rapport avec le résultat de l'exercice, est relativement faible et s'établit à 2 000 €.

La section d'investissement

DEPENSES D'EQUIPEMENT

INVESTISSEMENTS GERES EN AP/CP	N° AP/CP	N° d'opération	MONTANT AP (dont révisions)	PREVU 2019	CP MANDATE 2019	% EXECUTION CP 2019	TOTAL CP MANDATES au 31/12/2019	RESTES A FINANCER AU-DELA DE 2019
Dragage du Port de Plaisance	POR2019-002	09201902	600 000,00 €	0 €	0 €	-	0 €	600 000 €
Mise aux normes de l'aire technique Ouest	POR2011-001	1101	737 456,49 €	368 911 €	222 853 €	60,4%	281 398 €	456 058 €
Changement des pontons	POR2019-001	09201901	105 000,00 €	35 000 €	0 €	0,0%	0 €	105 000 €
TOTAL GENERAL AP/CP			1 442 456 €	403 911 €	222 853 €	55,2%	281 398 €	1 056 058 €

INVESTISSEMENTS GERES HORS AP/CP	PREVU 2019	MANDATE 2019	% EXECUTION (hors crédits à ouvrir sur les prochaines années)
Travaux divers	135 583 €	68 226 €	50,3%
Travaux non affectés	0 €		-
TOTAL GENERAL HORS AP/CP	135 583 €	68 226 €	50,3%

Le compte administratif 2019 met en exergue un taux d'exécution budgétaire supérieur à 50% pour l'ensemble des opérations d'investissement. La mise aux normes de l'aire technique Ouest affiche un taux de réalisation supérieur à 60%.

7) Le budget Lac de Caniel

Depuis le 1^{er} octobre 2018, une partie de la Base de Loisirs est gérée dans le cadre d'une Autorisation d'Occupation Temporaire du domaine public (AOT). Les mouvements budgétaires relatifs à cette AOT sont comptabilisés dans le budget annexe du Lac de Caniel (HT), qui est, en outre, assujéti à la TVA depuis le 1^{er} janvier 2019.

La section de fonctionnement

BUDGET LAC DE CANIEL

2019		CREDITS OUVERTS	CREDITS EMPLOYES		TAUX D'EXECUTION
			MANDATE	RESTE A PAYER	
CHAP. 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 676 €	3 064 €	2 371 €	95,7%
CHAP. 012	CHARGES DE PERSONNEL	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 022	DEPENSES IMPREVUES	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 €	0 €	0 €	0,0%
CHAP. 66	CHARGES FINANCIERES	65 €	64 €	0 €	99,0%
CHAP. 67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	21 093 €	21 093 €	0 €	100,0%
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		26 839 €	24 221 €	2 371 €	99,1%
CHAP. 013	ATTENUATIONS DE CHARGES	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 70	PRODUITS DE LA VENTE	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	35 000 €	35 000 €	3 600 €	110,3%
CHAP. 77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 78	REPRISES SUR PROVISIONS	0 €	0 €	0 €	-
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		35 000 €	35 000 €	3 600 €	110,3%

Ce type de gestion en AOT génère peu de dépenses réelles de fonctionnement.

Par ailleurs, une redevance fixe de 35 000 € est versée par la société titulaire de l'AOT, à laquelle s'ajoute une redevance variable (fonction du résultat net), à hauteur de 3 600 € pour l'exercice 2019.

La section d'investissement

Le montant des dépenses d'équipement s'élève à 117 404 € intégrant :

- La valeur des biens de reprise issus de la négociation avec le précédent Délégué (89 628 €)
- Le remplacement d'un certain nombre d'équipement dans le cadre de la convention d'occupation temporaire du domaine public signée avec la société LAKE (27 775 €).

8) Le budget Assainissement Non Collectif

La section de fonctionnement

BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

2019		CREDITS OUVERTS	CREDITS EMPLOYES		TAUX D'EXECUTION
			MANDATE	RESTE A PAYER	
CHAP. 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	22 195 €	17 082 €	497 €	79,2%
CHAP. 012	CHARGES DE PERSONNEL	45 949 €	41 161 €	0 €	89,6%
CHAP. 014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 022	DEPENSES IMPREVUES	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	965 €	935 €	0 €	96,9%
CHAP. 66	CHARGES FINANCIERES	630 €	252 €	0 €	40,0%
CHAP. 67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 500 €	1 230 €	0 €	49,2%
CHAP. 68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	194 €	194 €	0 €	100,0%
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		72 433 €	60 855 €	497 €	84,7%
CHAP. 013	ATTENUATIONS DE CHARGES	0 €	0 €		-
CHAP. 70	PRODUITS DE LA VENTE	76 110 €	84 192 €		110,6%
CHAP. 74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0 €	0 €		-
CHAP. 75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0 €	0 €		-
CHAP. 77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	9 306 €	2 282 €		24,5%
CHAP. 78	REPRISES SUR PROVISIONS	856 €	856 €		100,0%
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		86 272 €	87 330 €	0 €	101,2%

Les dépenses, réalisées à hauteur de près de 85%, sont couvertes par une redevance appelée auprès des usagers de l'ANC (30 €/an).

La section d'investissement

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 500 € pour l'exercice 2019 (achat de mobilier de bureau).

9) Budget Golf de la Côte d'Albâtre

Ce budget retrace l'ensemble des mouvements budgétaires liés au contrat d'affermage mis en place pour la gestion du Golf de la Côte d'Albâtre.

BUDGET GOLF DE LA CÔTE D'ALBÂTRE

2019		CREDITS OUVERTS	CREDITS EMPLOYES		TAUX D'EXECUTION
			MANDATE	RESTE A PAYER	
CHAP. 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	51 739 €	49 938 €	0 €	96,5%
CHAP. 012	CHARGES DE PERSONNEL	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 022	DEPENSES IMPREVUES	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 66	CHARGES FINANCIERES	46 469 €	46 414 €	0 €	99,9%
CHAP. 67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	0 €	0 €	0 €	-
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		98 208 €	96 352 €	0 €	98,1%
CHAP. 013	ATTENUATIONS DE DEPENSES	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 70	PRODUITS DE LA VENTE	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	32 325 €	34 112 €	0 €	105,5%
CHAP. 77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	351 527 €	343 105 €	0 €	97,6%
CHAP. 78	REPRISES SUR PROVISIONS	0 €	0 €	0 €	-
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		383 852 €	377 217 €	0 €	98,3%

Le tableau ci-dessus fait ressortir un taux d'exécution des dépenses de fonctionnement à 98%. Il s'agit essentiellement des taxes foncières et des frais financiers liés aux emprunts en cours.

Toutefois, les principales dépenses comptabilisées, au titre de 2019, correspondent à la constatation des dotations aux amortissements (opérations d'ordre). En effet, la nomenclature M4 s'applique à la gestion budgétaire et comptable du Golf de la Côte d'Albâtre. Le champ d'application des amortissements en nomenclature M4 s'étend à l'ensemble des immobilisations corporelles et incorporelles du budget, à la différence de la M14 qui circonscrit la comptabilisation des amortissements aux seuls biens mobiliers et/ou productifs de revenus.

S'agissant des recettes, elles ont été exécutées conformément aux prévisions budgétaires. La redevance versée annuellement par le fermier ne permet, toutefois, pas d'équilibrer la section de fonctionnement du budget. En effet, les dotations nettes aux amortissements s'élèvent à 245 760 € au titre de l'exercice 2019 alors que la redevance versée s'établit à 34 112 €. C'est pourquoi, une compensation exceptionnelle de 343 105 € est versée par le budget principal afin de couvrir principalement la dotation nette aux amortissements.

La section d'investissement

Hormis le remboursement du capital de la dette, la section d'investissement comprend uniquement une opération de bornage de 3 226 €.

10) Le budget viabilisation ZI de Sasseville

Par délibération n°150218-04 en date du 15 février 2015, le Conseil Communautaire a décidé la création d'un nouveau budget annexe afin d'individualiser dans une comptabilité de stocks l'opération de viabilisation d'une parcelle de 2,5 hectares sise sur la zone industrielle de Sasseville.

Le suivi d'une telle opération en M14 est particulière puisqu'il s'agit de recenser tous les flux en section de fonctionnement afin de constater la constitution de stocks de terrains à vendre puis ensuite d'enregistrer les ventes de terrain en contrepartie d'opérations de déstockage de parcelles.

Le montant de l'opération de viabilisation est estimé à 377 560 € pour 23 217 m² cessibles. Le prix de vente des lots est fixé à 8 € du m².

BUDGET VIABILISATION ZI DE SASSEVILLE ***(Comptabilité de stocks)***

2019		CREDITS OUVERTS	CREDITS EMPLOYES		TAUX D'EXECUTION
			MANDATE	RESTE A PAYER	
CHAP. 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	61 547 €	56 195 €	620 €	92,3%
CHAP. 012	CHARGES DE PERSONNEL	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 022	DEPENSES IMPREVUES	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 €	0 €	0 €	0,0%
CHAP. 66	CHARGES FINANCIERES	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	0 €	0 €	0 €	-
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		61 550 €	56 195 €	620 €	92,3%
CHAP. 013	ATTENUATIONS DE DEPENSES	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 70	PRODUITS DE LA VENTE	0 €	18 792 €	0 €	-
CHAP. 74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	41 987 €	36 163 €	0 €	86,1%
CHAP. 75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 78	REPRISES SUR PROVISIONS	0 €	0 €	0 €	-
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		41 987 €	54 955 €	0 €	130,9%
MONTANT DE L'ENCOURS DE TRAVAUX STOCKES AU 31/12/2019					337 140 €

Les travaux ont commencé en 2015 et se sont poursuivis jusqu'en 2019. Au 31 décembre 2019, l'encours des travaux stockés s'élève à 337 140 €.

11) Le budget Viabilisation « Parc d'activités tertiaires et scientifiques » (Nouvelle Zone de Développement)

Par délibération n°170301-18 du 1^{er} mars 2017, le Conseil Communautaire a décidé de créer un nouveau budget annexe afin d'individualiser les dépenses et les recettes relatives à la viabilisation du parc d'activités tertiaires et scientifiques.

La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre est propriétaire, sur les communes de Saint Riquier-Es-Plains et d'Ocqueville, de 5 parcelles. 3 parcelles situées sur St Riquier-Es-Plains cadastrées ZB05, ZB04, ZB 03 sont respectivement d'une contenance de 6 900 m², 44 360 m² et 11 730 m². 2 parcelles situées sur Ocqueville cadastrées ZL 33 et ZL01 sont respectivement d'une contenance de 59 230 m² et 2 380 m². Ces terrains constituent le secteur nommé « parc d'activités tertiaires et scientifiques » intégré dans la nouvelle zone de développement économique.

Le montant de l'opération de viabilisation est estimé à 1 929 206 € pour 75 375 m² cessibles.

BUDGET VIABILISATION PARC D'ACTIVITES TERTIAIRES ET SCIENTIFIQUES **(Comptabilité de stocks)**

2019		CREDITS OUVERTS	CREDITS EMPLOYES		TAUX D'EXECUTION
			MANDATE	RESTE A PAYER	
CHAP. 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	339 141 €	45 548 €	73 397 €	35,1%
CHAP. 012	CHARGES DE PERSONNEL	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 022	DEPENSES IMPREVUES	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 €	0 €	0 €	0,0%
CHAP. 66	CHARGES FINANCIERES	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	0 €	0 €	0 €	-
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		339 146 €	45 548 €	73 397 €	35,1%
CHAP. 013	ATTENUATIONS DE DEPENSES	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 70	PRODUITS DE LA VENTE	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	14 532 €	0 €	14 532 €	100,0%
CHAP. 75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0 €	0 €	0 €	-
CHAP. 78	REPRISES SUR PROVISIONS	0 €	0 €	0 €	-
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		14 532 €	0 €	14 532 €	100,0%
MONTANT DE L'ENCOURS DE TRAVAUX STOCKES AU 31/12/2019					100 153 €

Les opérations de viabilisation ont commencé au cours de l'année 2017. Toutefois, en raison d'études complémentaires faune/flore demandées par l'Etat, l'avancement des travaux a été retardé et les prévisions budgétaires n'ont pas pu être exécutées.

Le montant des travaux stockés au 31 décembre 2019 s'élève à 100 153 €.

2^{ème} PARTIE : ANALYSE FINANCIERE DES PRINCIPAUX COMPTES ADMINISTRATIFS

L'analyse financière consiste à traduire le compte administratif sous forme d'agrégats synthétiques permettant de porter un diagnostic sur la santé financière de l'établissement public. Cette présentation **prend en compte uniquement les mouvements réels** des différents budgets.

Quelques retraitements comptables sont nécessaires afin de déterminer des soldes de gestion représentatifs de la situation financière du budget considéré :

- Les charges de personnel sont présentées après neutralisation des opérations de remboursement (congrés maladie et maternité) et de reversement (des budgets annexes en contrepartie de la mise à disposition de personnels)
- Les charges de fonctionnement courant sont également corrigées des reversements effectués par les budgets annexes pour la prise en charge de dépenses de gestion
- Les produits de cessions d'immobilisations sont retraités en tant que ressources d'investissement, compte tenu qu'ils ne sont pas récurrents.

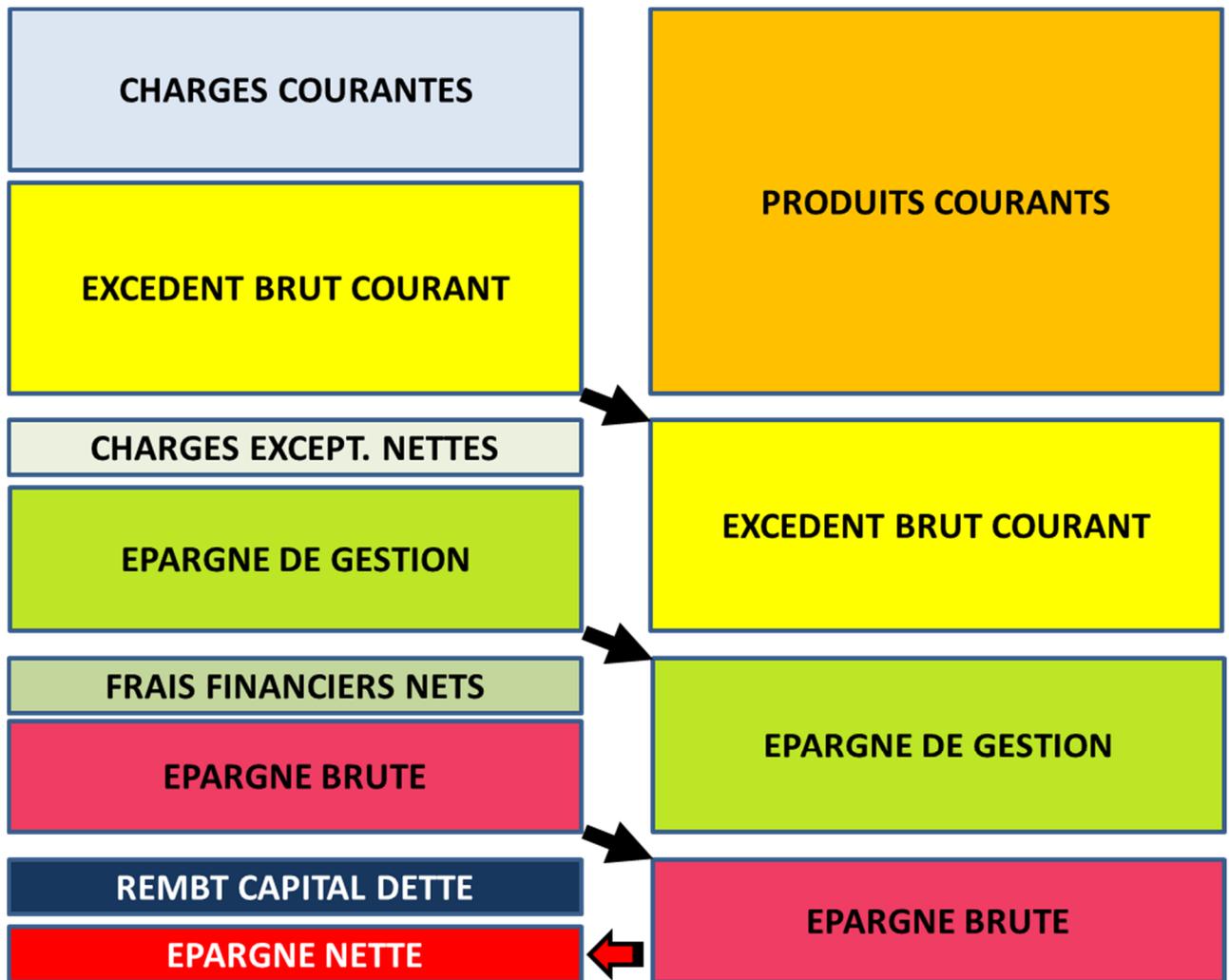
1) Le budget principal consolidé

Le tableau ci-après présente le compte administratif du budget principal consolidé¹¹ en faisant ressortir les principaux agrégats suivants :

- **l'excédent brut courant** : il résulte du fonctionnement courant de la Communauté de communes avant les opérations exceptionnelles et financières.
- **l'épargne brute** : elle représente le résultat de fonctionnement après prise en compte des éléments exceptionnels et des frais financiers.
- **l'épargne nette** : elle constitue, après remboursement du capital des emprunts, le solde d'autofinancement disponible pour financer les investissements. Cette épargne nette dégagée est reprise en recettes d'investissement.

Le schéma ci-dessous présente l'enchaînement des différents soldes de gestion.

¹¹ Le budget principal consolidé correspond à l'agrégation des budgets suivants : Principal, La Clusaz et Piscines Communautaires. Il représente plus de 80% des dépenses réelles de la communauté de communes au compte administratif 2019.



BUDGET CONSOLIDE
Principal + Clusaz + Piscines Communautaires

MAJ du 27/05/20	Tableau des soldes de fonctionnement		
	2017	2018	2019
+ Produits fiscaux nets	25 155 119 €	24 466 829 €	27 247 429 €
+ Dotations et subventions	4 046 088 €	3 093 895 €	4 783 297 €
+ Produits d'exploitation et autres (hors sub. Eq.)	1 954 364 €	1 681 433 €	2 022 569 €
= Produits courants	31 155 571 €	29 242 156 €	34 053 295 €
- Charges de personnel nettes	8 805 013 €	9 084 205 €	9 419 801 €
- Charges à caractère général	5 261 678 €	5 397 150 €	5 717 576 €
- Autres charges de la gestion courante (hors sub. Eq.)	4 272 972 €	4 412 997 €	4 719 443 €
- Dotation de solidarité	6 048 477 €	5 863 531 €	5 678 925 €
= Charges courantes	24 388 140 €	24 757 883 €	25 535 745 €
= Excédent brut courant	6 767 432 €	4 484 273 €	8 517 550 €
+ Produits exceptionnels larges*	713 667 €	153 143 €	228 223 €
- Charges exceptionnelles larges	289 376 €	515 363 €	784 655 €
= Epargne de gestion	7 191 722 €	4 122 053 €	7 961 118 €
- Charges financières nettes des intérêts récupérables	113 509 €	61 362 €	54 832 €
= Epargne brute	7 078 213 €	4 060 691 €	7 906 286 €
<i>Amortissements nets à couvrir par l'épargne brute (dépense obligatoire)</i>	<i>1 111 273 €</i>	<i>1 095 101 €</i>	<i>1 155 039 €</i>
- Remboursement des emprunts (y.c. pour tiers)	539 032 €	421 758 €	463 077 €
= Epargne nette	6 539 181 €	3 638 933 €	7 443 209 €
	Tableau de financement de l'investissement		
	2017	2018	2019
+ Dépenses réelles d'équipement	5 325 766 €	3 624 282 €	5 942 996 €
+ Dépenses réelles financières d'investissement	131 516 €	32 671 €	47 146 €
+ Opérations réelles pour compte de tiers	161 894 €	419 586 €	457 042 €
= Dépenses réelles d'investissement (hors emprunts)	5 619 176 €	4 076 539 €	6 447 184 €
+ Transferts de charges	5 292 €	0 €	0 €
+ Travaux en régie	0 €	577 €	0 €
+ Rectification d'exercice clos	0 €	265 €	0 €
= Dépenses d'investissement (hors emprunts)	5 624 468 €	4 077 381 €	6 447 184 €
+ Dotations et subventions d'équipement	3 090 720 €	1 780 555 €	1 015 022 €
+ Réduction réelle des dépenses d'investissement	24 240 €	35 982 €	1 546 €
+ Autres recettes d'investissement	399 343 €	19 202 €	283 267 €
= Recettes réelles d'investissement (hors emprunts)	3 514 302 €	1 835 739 €	1 299 835 €
+ Cessions d'immobilisations	421 789 €	363 028 €	266 000 €
= Recettes d'investissement (hors emprunts)	3 936 091 €	2 198 767 €	1 565 835 €
= Besoin total de financement	-1 688 377 €	-1 878 614 €	-4 881 349 €
+ Epargne nette	6 539 181 €	3 638 933 €	7 443 209 €
= Besoin résiduel de financement	4 850 804 €	1 760 319 €	2 561 860 €
+ Emprunts hors réaménagement	2 000 000 €	530 929 €	0 €
= Variation du fonds de roulement	6 850 804 €	2 291 248 €	2 561 860 €
	Tableau du fonds de roulement		
	2017	2018	2019
+ Fonds de roulement reporté	7 183 926 €	14 037 946 €	16 327 721 €
+ Variation du fonds de roulement	6 850 804 €	2 291 248 €	2 561 860 €
= Fonds de roulement de clôture	14 034 730 €	16 329 193 €	18 889 581 €
<i>dont disponibilités en fin d'année</i>	<i>13 824 783 €</i>	<i>16 384 755 €</i>	<i>19 105 507 €</i>
<i>dont dettes à court terme en fin d'année</i>	<i>-1 134 040 €</i>	<i>-1 112 966 €</i>	<i>-1 284 148 €</i>
<i>dont créances à court terme en fin d'année</i>	<i>1 343 987 €</i>	<i>1 057 404 €</i>	<i>1 068 222 €</i>

Le fonctionnement courant dégage un **excédent brut courant de 8 500 000 €** au compte administratif 2019. Cet excédent est le résultat de la différence entre les recettes courantes et les dépenses courantes. 4 principaux facteurs permettent d'expliquer l'évolution constatée entre le CA2018 et le CA2019 :

- la reprise d'activité de la tranche n°2 du Centre nucléaire de Paluel qui s'est traduit par un accroissement de la CFE versée,
- en compensation de l'arrêt de la tranche n°2 sur plus de 2 ans, l'Etat a attribué à la Communauté de Communes une compensation pour pertes de bases de cotisation économique, à hauteur de 1 477 000 €,
- la gestion en régie directe d'une partie des activités de la Base de loisirs du lac de Caniel, à compter du mois d'avril 2019, a conduit à une augmentation des produits des services,
- la baisse du prélèvement au titre du fonds de péréquation intercommunale et communale (FPIC),

Les principales recettes de fonctionnement proviennent de la fiscalité directe locale (Taxe d'habitation, Foncier bâti, Foncier non bâti, CVAE, CFE et IFER) atténuée des reversements au titre de la réforme de la taxe professionnelle (FNGIR), de la péréquation nationale (FPIC) et du redressement des comptes publics.

	CA2019
TAXES FONCIERES, TAXE D'HABITATION et CFE	26 613 473 €
CVAE	2 239 544 €
IFER	444 060 €
AUTRES IMPÔTS LOCAUX	221 333 €
TOTAL FISCALITE DIRECTE	29 518 410 €
<i>FNGIR</i>	<i>1 800 129 €</i>
<i>FPIC</i>	<i>1 495 800 €</i>
<i>REDRESSEMENT COMPTES PUBLICS</i>	<i>1 209 408 €</i>
<i>REVERSEMENTS CONVENTIONNELS DE FISCALITE</i>	<i>269 551 €</i>
TOTAL DES PRELEVEMENTS	4 774 888 €
TEOM	2 340 420 €
Taxe de séjour	163 487 €
TOTAL FISCALITE INDIRECTE	2 503 907 €
PRODUIT FISCAL NET 2019	27 247 429 €

Ainsi, lorsque le contribuable local s'acquitte de 100 € d'impôts locaux intercommunaux, 16 € sont reversés essentiellement au niveau national pour financer la péréquation et le redressement des comptes publics.

A partir de l'excédent brut courant, avec la prise en compte des opérations exceptionnelles et des frais financiers, une épargne brute de **7 906 000 €¹²** est constatée. Après remboursement du capital de la dette, **une épargne nette de 7 443 000 €** est dégagée.

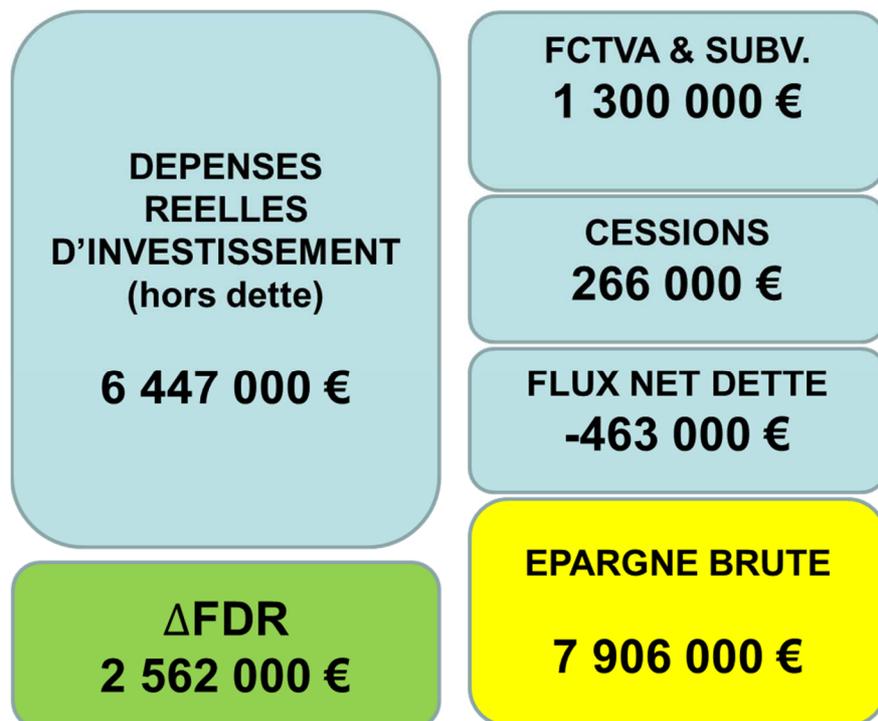
¹² Epargne brute qui augmente de près de 3,8 M€, résultant d'une bonne maîtrise des dépenses et de l'accroissement des recettes.

Cette épargne nette constitue une ressource permettant de financer les investissements de l'année et ceux des années suivantes.

Le tableau de financement de l'investissement fait ressortir un besoin de financement de 4 881 000 €, totalement couvert par l'épargne nette de 7 443 000 €. Le solde restant permet, en outre, de conforter le fonds de roulement à hauteur de 2 562 000 €.

Une partie sera utilisée pour financer les programmes d'investissement à venir : l'aménagement des espaces du lac de Caniel, le programme LED, les travaux sur la voirie communale, les travaux de lutte contre les inondations, l'équipement culturel communautaire ...

Les investissements 2019, hors dette, de 6 447 000 € contre 4 077 000 € en 2018 (soit une évolution de près de 60%) ont été financés comme suit :



L'écart positif entre les recettes et les dépenses d'investissement génère une augmentation du fonds de roulement :



Le compte de gestion, qui retrace la comptabilité en partie double de l'établissement public, permet d'identifier les comptes de contrepartie des opérations budgétaires. Il apporte des informations complémentaires sur le volume des créances et des dettes à court terme et permet de faire ressortir le niveau des disponibilités du budget principal consolidé au 31 décembre 2019 :

- 19 106 000 € de trésorerie disponible
- - 1 284 000 € de dettes à court terme
- 1 068 000 € de créances à court terme

La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre dispose d'une ressource à long terme conséquente pour financer les investissements programmés dans le cadre de la prospective pluriannuelle.

Il convient, dans une dernière étape, d'analyser les conditions de l'équilibre annuel et pluriannuel. L'article L. 1612-14 du CGCT précise que le déficit cumulé (intitulé ci-dessous « Résultat après restes à réaliser ») ne doit pas être supérieur à 5% des recettes réelles de fonctionnement pour l'établissement public. A défaut, la Chambre Régionale des Comptes serait saisie.

PROTOCOLE DE CONTRÔLE DE L'EQUILIBRE D'EXECUTION ART. 1612-14 du CGCT	EQUILIBRE ANNUEL DU COMPTE ADMINISTRATIF VUE D'ENSEMBLE - Etat II-A1		
	2017	2018	2019
Recettes totales de l'exercice	52 117 727 €	46 584 040 €	49 923 257 €
Dépenses totales de l'exercice	45 266 923 €	44 292 792 €	47 361 397 €
Solde d'exécution	6 850 804 €	2 291 248 €	2 561 860 €
Fonds de roulement au 1er janvier	7 183 926 €	14 037 946 €	16 327 721 €
Résultat AVANT RESTES A REALISER	14 034 730 €	16 329 193 €	18 889 581 €
Restes à réaliser en dépenses	1 943 463 €	2 666 977 €	2 307 431 €
Restes à réaliser en recettes	1 000 250 €	1 140 278 €	753 003 €
Résultat APRES RESTES A REALISER	13 091 517 €	14 802 494 €	17 335 154 €
Résultat après restes à réaliser/recettes réelles de fonctionnemer	34,0%	41,0%	42,5%
Plancher du déficit global de clôture (%) (art. L 1612-14 CGCT)	-5,0%	-5,0%	-5,0%

La CCCA respecte la condition fixée par l'article L. 1612-14 du CGCT. Toutefois, cette règle de l'équilibre annuel ne renseigne pas sur la solvabilité de l'établissement public à l'horizon du tableau d'amortissement de la dette.

Dans l'hypothèse où l'épargne brute resterait constante, il est possible de calculer le **délai de désendettement** et de rapprocher le résultat obtenu à la **durée moyenne résiduelle de la dette**¹³, mesurée par la duration. Ce protocole d'analyse de l'équilibre pluriannuel permet de porter une appréciation sur la solvabilité de l'établissement public eu égard à la politique d'emprunt décidée par le passé.

$$\text{Délai de désendettement} = \frac{\text{Encours de la dette}_{31\text{ décembre }2019}}{\text{Epargne brute}_{31\text{ décembre }2019}} = \frac{2\,030\,000\text{ €}}{7\,906\,000\text{ €}} = 3\text{ mois}$$

Le délai de désendettement s'établit à 3 mois comparativement à **une durée résiduelle moyenne de la dette de 3 ans**. L'équilibre pluriannuel des finances communautaires est donc assuré et préservé.

¹³ Mesuré à l'aide de la duration.

Les analyses financières des principaux budgets annexes seront présentées de façon plus synthétique dans la mesure où les budgets annexes représentent moins de 20% des dépenses réelles au CA 2019.

2) Le budget Assainissement Délégation

Le tableau ci-dessous reprend le budget Assainissement Délégation, sous une forme synthétique, permettant de faire ressortir les principaux soldes de gestion.

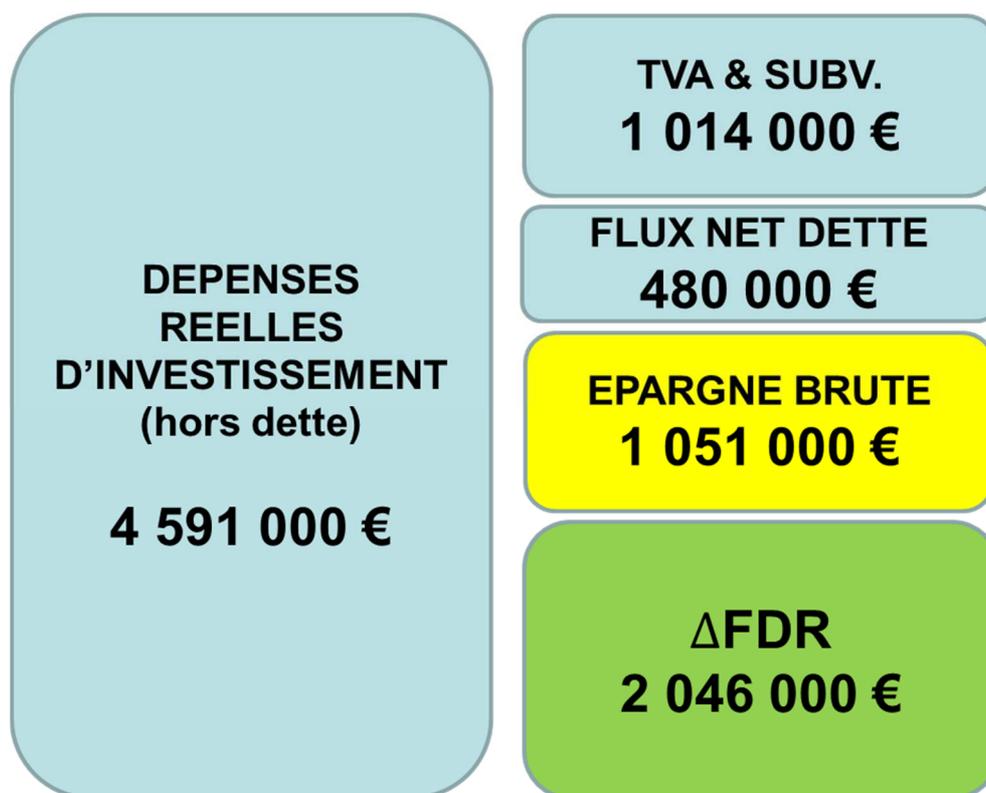
BUDGET ASSAINISSEMENT DELEGATION

MAJ du 11/06/2020	Tableau des soldes de fonctionnement		
	2017	2018	2019
+ Dotations et subventions	0 €	0 €	0 €
+ Produits d'exploitation et autres (hors sub. Eq.)	1 063 507 €	1 190 629 €	1 218 116 €
= Produits courants	1 063 507 €	1 190 629 €	1 218 116 €
- Charges de personnel nettes	56 236 €	81 264 €	85 663 €
- Charges à caractère général	44 894 €	69 864 €	45 962 €
- Autres charges de la gestion courante (hors sub. Eq.)	9 091 €	15 604 €	3 860 €
- Dotation de solidarité	0 €	0 €	0 €
= Charges courantes	110 221 €	166 731 €	135 484 €
= Excédent brut courant	953 286 €	1 023 898 €	1 082 632 €
+ Produits exceptionnels larges*	21 927 €	26 298 €	26 106 €
- Charges exceptionnelles larges	95 030 €	3 611 €	5 859 €
= Epargne de gestion	880 182 €	1 046 585 €	1 102 879 €
- Charges financières nettes des intérêts récupérables	29 805 €	82 498 €	51 590 €
= Epargne brute	850 377 €	964 086 €	1 051 289 €
- Remboursement des emprunts (y.c. pour tiers)	321 344 €	410 255 €	566 549 €
= Epargne nette	529 033 €	553 831 €	484 740 €
	Tableau de financement de l'investissement		
	2017	2018	2019
+ Dépenses réelles d'équipement	1 548 365 €	2 237 114 €	3 958 860 €
+ Opérations réelles pour compte de tiers	0 €	0 €	632 043 €
= Dépenses réelles d'investissement (hors emprunts)	1 548 365 €	2 237 114 €	4 590 903 €
+ Travaux en régie	0 €	0 €	0 €
= Dépenses d'investissement (hors emprunts)	1 548 365 €	2 237 114 €	4 590 903 €
+ Dotations et subventions d'équipement	510 851 €	236 371 €	345 058 €
+ Réduction réelle des dépenses d'investissement	0 €	5 701 €	0 €
+ Autres recettes d'investissement	258 551 €	295 459 €	668 669 €
= Recettes réelles d'investissement (hors emprunts)	769 402 €	537 531 €	1 013 727 €
+ Cessions d'immobilisations	0 €	0 €	0 €
- Transferts FCTVA ou taxes	0 €	0 €	0 €
= Recettes d'investissement (hors emprunts)	769 402 €	537 531 €	1 013 727 €
= Besoin total de financement	-778 964 €	-1 699 583 €	-3 577 176 €
+ Epargne nette	529 033 €	553 831 €	484 740 €
= Besoin résiduel de financement	-249 931 €	-1 145 752 €	-3 092 436 €
+ Emprunts hors réaménagement	345 565 €	128 703 €	1 046 174 €
= Variation du fonds de roulement	95 634 €	-1 017 049 €	-2 046 262 €
	Tableau du fonds de roulement		
	2017	2018	2019
+ Fonds de roulement reporté	7 286 614 €	7 382 248 €	6 365 199 €
+ Variation du fonds de roulement	95 634 €	-1 017 049 €	-2 046 262 €
= Fonds de roulement de clôture	7 382 248 €	6 365 199 €	4 318 938 €
dont disponibilités en fin d'année	7 205 991 €	6 072 800 €	3 733 178 €
dont dettes à court terme en fin d'année	-10 413 €	-185 745 €	-68 768 €
dont créances à court terme en fin d'année	186 670 €	478 145 €	654 528 €

☞ **l'épargne brute de 1 051 000 €** connaît une progression par rapport à 2018. Cela s'explique essentiellement par la baisse des charges à caractère général qui retrouvent leur niveau de 2017. Par ailleurs, l'extension du réseau d'assainissement sur les communes de Manneville, Gueutteville et Cailleville s'est traduite par l'accroissement de participations forfaitaires pour raccordement à l'assainissement collectif. L'émission des titres de recettes relatifs à cette redevance en fin d'année explique l'évolution des créances à court terme au 31/12/19 à l'actif du bilan de la Communauté de Communes.

☞ les investissements réalisés s'élèvent à 4 590 000 €, soit un doublement des dépenses d'équipement par rapport au CA 2018.

Le financement des investissements s'établit comme suit :



La différence entre les recettes et les dépenses d'investissement génère un besoin de financement qui se traduit par une diminution du fonds de roulement de clôture. Plus des 2/3 des investissements 2019 ont été autofinancés par le budget assainissement délégation. Le flux net de dette correspond aux avances remboursables à taux 0 de l'Agence de l'Eau (accordées : 1 046 000 €, remboursées : 566 000 €). Aucun autre prêt bancaire n'a été contracté au cours de l'exercice 2019.



3) Le budget Délégation Eau

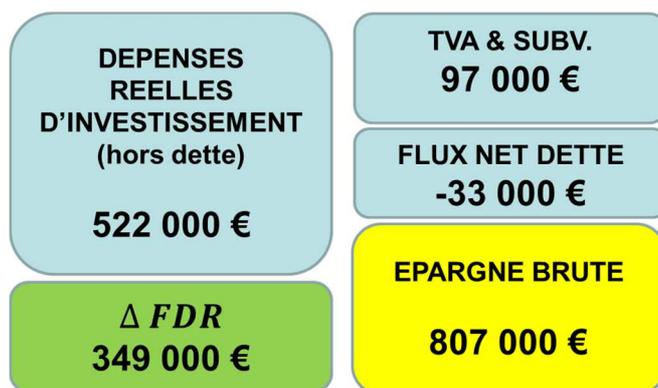
Le tableau ci-dessous reprend le budget Délégation Eau, sous une forme synthétique, permettant de faire ressortir les principaux soldes de gestion.

DELEGATION EAU

MAJ du 16/06/2020	Tableau des soldes de fonctionnement		
	2017	2018	2019
+ Dotations et subventions	0 €	0 €	0 €
+ Produits d'exploitation et autres (hors sub. Eq.)	1 180 653 €	1 339 860 €	1 052 184 €
= Produits courants	1 180 653 €	1 339 860 €	1 052 184 €
- Charges de personnel nettes	135 729 €	134 782 €	122 204 €
- Charges à caractère général	99 024 €	179 706 €	135 633 €
- Autres charges de la gestion courante (hors sub. Eq.)	8 802 €	15 758 €	8 428 €
= Charges courantes	243 555 €	330 246 €	266 264 €
= Excédent brut courant	937 098 €	1 009 613 €	785 920 €
+ Produits exceptionnels larges*	88 729 €	23 240 €	27 459 €
- Charges exceptionnelles larges	11 479 €	30 123 €	3 623 €
= Epargne de gestion	1 014 348 €	1 002 730 €	809 756 €
- Charges financières nettes des intérêts récupérables	0 €	6 378 €	2 993 €
= Epargne brute	1 014 348 €	996 352 €	806 763 €
- Remboursement des emprunts (y.c. pour tiers)	4 213 €	16 943 €	33 164 €
= Epargne nette	1 010 135 €	979 409 €	773 599 €
	Tableau de financement de l'investissement		
	2017	2018	2019
+ Dépenses réelles d'équipement	1 020 971 €	335 818 €	521 223 €
+ Dépenses réelles financières d'investissement	61 668 €	700 €	0 €
= Dépenses réelles d'investissement (hors emprunts)	1 082 639 €	336 518 €	521 223 €
+ Travaux en régie	0 €	0 €	0 €
= Dépenses d'investissement (hors emprunts)	1 082 639 €	336 518 €	521 223 €
+ Dotations et subventions d'équipement	32 820 €	28 052 €	9 862 €
+ Réduction réelle des dépenses d'investissement	0 €	0 €	0 €
+ Autres recettes d'investissement	169 233 €	49 174 €	86 870 €
= Recettes réelles d'investissement (hors emprunts)	202 053 €	77 225 €	96 733 €
+ Cessions d'immobilisations	0 €	0 €	0 €
= Recettes d'investissement (hors emprunts)	202 053 €	77 225 €	96 733 €
= Besoin total de financement	-880 586 €	-259 293 €	-424 490 €
+ Epargne nette	1 010 135 €	979 409 €	773 599 €
= Besoin résiduel de financement	129 549 €	720 116 €	349 108 €
+ Emprunts hors réaménagement	0 €	0 €	0 €
= Variation du fonds de roulement	129 549 €	720 116 €	349 108 €
	Tableau du fonds de roulement		
	2017	2018	2019
+ Fonds de roulement reporté	4 798 367 €	4 927 916 €	5 648 032 €
+ Variation du fonds de roulement	129 549 €	720 116 €	349 108 €
= Fonds de roulement de clôture	4 927 916 €	5 648 032 €	5 997 141 €
<i>dont disponibilités en fin d'année</i>	<i>4 674 115 €</i>	<i>5 438 573 €</i>	<i>5 817 349 €</i>
<i>dont dettes à court terme en fin d'année</i>	<i>-105 545 €</i>	<i>-24 119 €</i>	<i>-40 698 €</i>
<i>dont créances à court terme en fin d'année</i>	<i>359 346 €</i>	<i>233 578 €</i>	<i>220 491 €</i>

Le tableau ci-dessus fait ressortir les éléments suivants :

- **Une épargne brute de 807 000 €**, en diminution par rapport à 2018 car les produits 2018 intégraient un report de factures 2017,
- **Une épargne nette de 774 000 €** qui diminue en raison du transfert des emprunts des syndicats d'eau et d'assainissement transférés à la Communauté de Communes¹⁴,
- **le montant des investissements réalisés s'élève à 521 000 €**. Les travaux de renouvellement d'eau potable sur Canouville, Drosay, Ingouville et Veules les Roses ont été réalisés en 2019 mais facturés, pour partie, au début de l'exercice 2020 pour un montant de 470 000 €.
- Le financement de ces investissements est le suivant :



L'écart positif entre les recettes et les dépenses d'investissement se traduit par une augmentation du fonds de roulement.



¹⁴ La balance réglementaire des comptes du grand livre arrêtée au 31/12/2019 au compte de gestion fait apparaître un solde débiteur sur le compte 16. En effet, par délibération du 11 décembre 2019 le Conseil Communautaire a accepté le transfert de l'actif et du passif des syndicats d'eau et d'assainissement dissous des Régions de Fontaine le Dun et Angiens. Par conséquent, la communauté de communes a procédé au paiement des annuités d'emprunts relatives aux contrats transférés. Toutefois, les services du Trésor Public n'ont pas finalisé, au 31 décembre 2019, les opérations d'ordre non budgétaires d'intégration.

4) Le budget « Port Intercommunal de Plaisance »

Le tableau ci-dessous reprend le budget Port de Plaisance, sous une forme synthétique, permettant de faire ressortir les principaux soldes de gestion.

BUDGET PORT INTERCOMMUNAL DE PLAISANCE

MAJ du 16/06/2020	Tableau des soldes de fonctionnement		
	2017	2018	2019
+ Produits d'exploitation et autres (hors sub. Eq.)	623 151 €	601 575 €	568 617 €
= Produits courants	623 151 €	601 575 €	568 617 €
- Charges de personnel nettes	223 382 €	326 717 €	264 727 €
- Charges à caractère général	159 926 €	218 474 €	208 028 €
- Autres charges de la gestion courante (hors sub. Eq.)	6 006 €	7 926 €	7 599 €
= Charges courantes	389 314 €	553 117 €	480 354 €
= Excédent brut courant	233 837 €	48 457 €	88 263 €
+ Produits exceptionnels larges*	20 804 €	57 686 €	155 130 €
- Charges exceptionnelles larges	56 797 €	8 067 €	1 739 €
= Epargne de gestion	197 844 €	98 077 €	241 654 €
- Charges financières nettes des intérêts récupérables	951 €	859 €	0 €
= Epargne brute	196 893 €	97 217 €	241 654 €
<i>Montant des amortissements nets à couvrir</i>	<i>201 458 €</i>	<i>195 361 €</i>	<i>183 412 €</i>
- Impôt sur les sociétés (IS)	4 000 €	4 800 €	2 000 €
= Epargne brute nette de l'IS	192 893 €	92 417 €	239 654 €
- Remboursement des emprunts (y.c. pour tiers)	142 865 €	76 000 €	76 053 €
= Epargne nette	50 027 €	16 417 €	163 601 €
	Tableau de financement de l'investissement		
	2017	2018	2019
+ Dépenses réelles d'équipement	25 951 €	38 391 €	291 078 €
= Dépenses réelles d'investissement (hors emprunts)	25 951 €	38 391 €	291 078 €
+ Transferts de charges	0 €	0 €	0 €
+ Travaux en régie	0 €	0 €	0 €
+ Rectification d'exercice clos	0 €	0 €	0 €
= Dépenses d'investissement (hors emprunts)	25 951 €	38 391 €	291 078 €
+ Dotations et subventions d'équipement	0 €	0 €	0 €
= Recettes réelles d'investissement (hors emprunts)	0 €	0 €	0 €
+ Cessions d'immobilisations	0 €	0 €	0 €
= Recettes d'investissement (hors emprunts)	0 €	0 €	0 €
= Besoin total de financement	-25 951 €	-38 391 €	-291 078 €
+ Epargne nette	50 027 €	16 417 €	163 601 €
= Besoin résiduel de financement	24 076 €	-21 974 €	-127 478 €
+ Emprunts hors réaménagement	53 691 €	0 €	0 €
= Variation du fonds de roulement	77 767 €	-21 974 €	-127 478 €
	Tableau du fonds de roulement		
	2017	2018	2019
+ Fonds de roulement reporté	360 000 €	437 767 €	415 793 €
+ Variation du fonds de roulement	77 767 €	-21 974 €	-127 478 €
= Fonds de roulement de clôture	437 767 €	415 793 €	288 316 €
<i>dont disponibilités en fin d'année</i>	<i>557 069 €</i>	<i>495 881 €</i>	<i>287 275 €</i>
<i>dont dettes à court terme en fin d'année</i>	<i>-155 013 €</i>	<i>-99 735 €</i>	<i>-25 081 €</i>
<i>dont créances à court terme en fin d'année</i>	<i>35 712 €</i>	<i>19 647 €</i>	<i>26 122 €</i>

☞ Le tableau ci-dessus fait apparaître les principaux éléments suivants :

- **une épargne brute** (nette de l'impôt sur les sociétés) qui s'élève à 240 000 €. L'augmentation s'explique, principalement, par le fait que le compte administratif 2018 intégrait les conséquences financières du protocole transactionnel signé avec la commune de Saint Valery en Caux.
- **une épargne nette** de 163 000 €.
- **un montant d'investissement (291 000€)**, affichant une forte augmentation par rapport à 2018, a été totalement autofinancé.

On observe que, contrairement aux années précédentes, les dotations nettes¹⁵ aux amortissements (183 000 €) sont couvertes par l'épargne brute (240 000 €). Le produit des redevances portuaires est orienté à la baisse depuis plusieurs années.

¹⁵ Dotation nette aux amortissements = compte 6811 : amort/équipements – compte 777 : amort/subventions.

5) Le budget annexe Service Public Ordures Ménagères (SPOM)

Le tableau ci-dessous reprend le budget SPOM (REOM), sous une forme synthétique, permettant de faire ressortir les principaux soldes de gestion.

BUDGET ANNEXE SPOM (REOM)

MAJ du 17/06/2020	Tableau des soldes de fonctionnement		
	2017	2018	2019
+ Dotations et subventions	6 048 €	47 680 €	112 880 €
+ Produits d'exploitation et autres (hors sub. Eq.)	855 256 €	768 691 €	791 994 €
= Produits courants	861 304 €	816 371 €	904 874 €
- Charges de personnel nettes	97 200 €	207 259 €	267 963 €
- Charges à caractère général	410 059 €	339 237 €	381 045 €
- Autres charges de la gestion courante (hors sub. Eq.)	354 429 €	355 298 €	334 137 €
= Charges courantes	861 689 €	901 794 €	983 144 €
= Excédent brut courant	-385 €	-85 422 €	-78 270 €
+ Produits exceptionnels larges*	2 736 €	54 982 €	368 380 €
- Charges exceptionnelles larges	33 844 €	4 257 €	9 183 €
= Epargne de gestion	-31 493 €	-34 698 €	280 927 €
- Charges financières nettes des intérêts récupérables	3 259 €	2 427 €	0 €
= Epargne brute	-34 752 €	-37 125 €	280 927 €
<i>Montant des amortissements nets à couvrir</i>	<i>42 787 €</i>	<i>34 692 €</i>	<i>35 317 €</i>
- Impôt sur les sociétés (IS)	0 €	0 €	0 €
= Epargne brute nette de l'IS	-34 752 €	-37 125 €	280 927 €
- Remboursement des emprunts (y.c. pour tiers)	11 946 €	12 220 €	12 501 €
= Epargne nette	-46 697 €	-49 345 €	268 426 €
	Tableau de financement de l'investissement		
	2017	2018	2019
+ Dépenses réelles d'équipement	1 499 €	434 €	460 €
= Dépenses réelles d'investissement (hors emprunts)	1 499 €	434 €	460 €
+ Transferts de charges	0 €	0 €	0 €
+ Travaux en régie	0 €	0 €	0 €
+ Rectification d'exercice clos	0 €	0 €	0 €
= Dépenses d'investissement (hors emprunts)	1 499 €	434 €	460 €
+ Dotations et subventions d'équipement	2 519 €	292 €	26 €
= Recettes réelles d'investissement (hors emprunts)	2 519 €	292 €	26 €
+ Cessions d'immobilisations	0 €	0 €	0 €
= Recettes d'investissement (hors emprunts)	2 519 €	292 €	26 €
= Besoin total de financement	1 020 €	-143 €	-434 €
+ Epargne nette	-46 697 €	-49 345 €	268 426 €
= Besoin résiduel de financement	-45 678 €	-49 488 €	267 992 €
+ Emprunts hors réaménagement	0 €	0 €	0 €
= Variation du fonds de roulement	-45 678 €	-49 488 €	267 992 €
	Tableau du fonds de roulement		
	2017	2018	2019
+ Fonds de roulement reporté	273 188 €	227 511 €	178 023 €
+ Variation du fonds de roulement	-45 678 €	-49 488 €	267 992 €
= Fonds de roulement de clôture	227 511 €	178 023 €	446 015 €
<i>dont disponibilités en fin d'année</i>	<i>332 006 €</i>	<i>202 323 €</i>	<i>464 880 €</i>
<i>dont dettes à court terme en fin d'année</i>	<i>-168 937 €</i>	<i>-76 011 €</i>	<i>-68 394 €</i>
<i>dont créances à court terme en fin d'année</i>	<i>64 442 €</i>	<i>51 711 €</i>	<i>49 528 €</i>

☞ le tableau ci-dessus fait apparaître les éléments suivants :

- **un excédent brut courant négatif** (-78 000 €), qui traduit une situation structurellement déficitaire. La redevance annuelle (792 000 €) ne permet pas de couvrir les dépenses d'exploitation en progression sur l'exercice en raison de la mise en place de la régie de recettes pour le recouvrement de la REOM,

- **une épargne brute positive** (281 000 €), expliquée par le versement d'une compensation exceptionnelle par le budget principal pour un montant de 365 000 €,

- **un désendettement net du budget**, dans la mesure où aucun emprunt n'a été contracté au cours de l'exercice 2019.

6) Le budget annexe Golf de la Côte d'Albâtre

Le tableau ci-dessous reprend le budget Golf de la Côte d'Albâtre, sous une forme synthétique, permettant de faire ressortir les principaux soldes de gestion.

GOLF DE LA CÔTE D'ALBÂTRE

MAJ du 17/06/2020	Tableau des soldes de fonctionnement		
	2017	2018	2019
+ Produits d'exploitation et autres (hors sub. Eq.)	18 856 €	32 325 €	34 112 €
= Produits courants	18 856 €	32 325 €	34 112 €
- Charges de personnel nettes	0 €	0 €	0 €
- Charges à caractère général	1 005 €	5 373 €	49 938 €
- Autres charges de la gestion courante (hors sub. Eq.)	0 €	0 €	0 €
= Charges courantes	1 005 €	5 373 €	49 938 €
= Excédent brut courant	17 851 €	26 952 €	-15 827 €
+ Produits exceptionnels larges*	134 581 €	275 726 €	343 105 €
- Charges exceptionnelles larges	0 €	0 €	0 €
= Epargne de gestion	152 432 €	302 678 €	327 278 €
- Charges financières nettes des intérêts récupérables	0 €	56 918 €	46 414 €
= Epargne brute	152 432 €	245 760 €	280 865 €
<i>Montant des amortissements nets à couvrir</i>	<i>152 432 €</i>	<i>245 760 €</i>	<i>245 760 €</i>
- Impôt sur les sociétés (IS)	0 €	0 €	0 €
= Epargne brute nette de l'IS	152 432 €	245 760 €	280 865 €
- Remboursement des emprunts (y.c. pour tiers)	0 €	178 098 €	180 400 €
= Epargne nette	152 432 €	67 662 €	100 464 €
	Tableau de financement de l'investissement		
	2017	2018	2019
+ Dépenses réelles d'équipement	0 €	3 498 €	3 226 €
= Dépenses réelles d'investissement (hors emprunts)	0 €	3 498 €	3 226 €
+ Transferts de charges	0 €	0 €	0 €
+ Travaux en régie	0 €	0 €	0 €
+ Rectification d'exercice clos	0 €	0 €	0 €
= Dépenses d'investissement (hors emprunts)	0 €	3 498 €	3 226 €
+ Dotations et subventions d'équipement	0 €	0 €	0 €
= Recettes réelles d'investissement (hors emprunts)	0 €	0 €	0 €
+ Cessions d'immobilisations	0 €	0 €	0 €
= Recettes d'investissement (hors emprunts)	0 €	0 €	0 €
= Besoin total de financement	0 €	-3 498 €	-3 226 €
+ Epargne nette	152 432 €	67 662 €	100 464 €
= Besoin résiduel de financement	152 432 €	64 164 €	97 239 €
+ Emprunts hors réaménagement	0 €	0 €	0 €
= Variation du fonds de roulement	152 432 €	64 164 €	97 239 €
	Tableau du fonds de roulement		
	2017	2018	2019
+ Fonds de roulement reporté	0 €	152 432 €	216 596 €
+ Variation du fonds de roulement	152 432 €	64 164 €	97 239 €
= Fonds de roulement de clôture	152 432 €	216 596 €	313 835 €
<i>dont disponibilités en fin d'année</i>	<i>133 576 €</i>	<i>224 355 €</i>	<i>287 039 €</i>
<i>dont dettes à court terme en fin d'année</i>	<i>0 €</i>	<i>-7 759 €</i>	<i>-7 315 €</i>
<i>dont créances à court terme en fin d'année</i>	<i>18 856 €</i>	<i>0 €</i>	<i>34 112 €</i>

☞ le tableau ci-dessus fait apparaître les éléments suivants :

- **une épargne brute de 281 000 €**, en grande partie alimentée par une compensation exceptionnelle versée par le budget principal (343 000 €). Cette compensation permet de couvrir, en complément de la redevance d'occupation acquittée par le fermier (34 112 €)¹⁶, les amortissements, les frais financiers, les assurances...

- cet équipement récent explique le faible niveau d'investissement.

¹⁶ Montant non soldé à l'établissement du présent rapport et constituant un besoin en fonds de roulement.

3^{ème} PARTIE : L'ANALYSE DE LA DETTE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Au 31 décembre 2019, l'encours global de la dette de la Communauté de Communes s'élève à 10,9 M€. La Communauté de communes dispose d'un portefeuille d'emprunts avec un éventail de taux d'intérêt assez large car ils ont été souscrits à des dates différentes pour des durées variables. Le tableau d'amortissement prévisionnel de la dette peut être caractérisé par 2 paramètres représentatifs du coût et de la durée moyenne des remboursements :

- le coût agrégé de la dette est mesuré à l'aide du taux actuariel

⇒ **Taux actuariel : 1,5%**

- la durée résiduelle moyenne est mesurée à l'aide de la duration

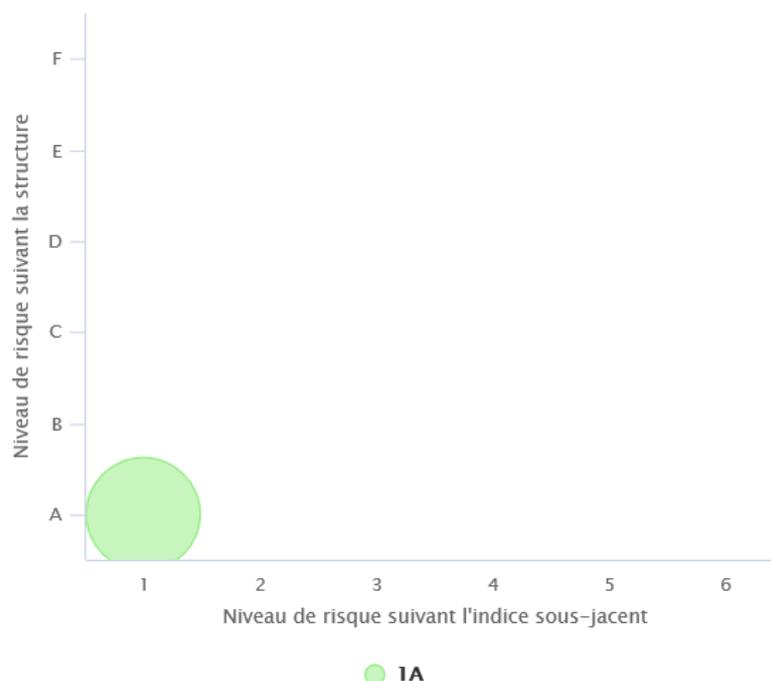
⇒ **Duration : 5 ans et 11 mois**

Sur la base de la population INSEE 2019¹⁷ (28 770 habitants), **l'encours de la dette de la CCCA s'établit à 379 € par habitant.**

La dette de la Communauté de Communes est essentiellement composée d'emprunts à taux fixes (98%). Aucun emprunt dit « toxique » n'a été souscrit.

La structure d'exposition de la dette propre de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre présente un profil très sécurisé puisque les risques sont nuls pour 100% de l'encours total (classé A-1 selon la charte Gissler).

Classification de l'encours au 01/01/2020 en début de journée
selon la charte Gissler



¹⁷ Fournie par la fiche individuelle DGF 2019.

BESOIN DE FINANCEMENT <i>(au sens de l'article 13 de la loi de programmation des finances publiques)</i> Tous budgets confondus CCCA	
Emprunts mobilisés en 2019	1 046 174 €
<i>Emprunt à taux 0% Agence de l'Eau sur 15 ans "Collecte Eaux usées Manneville"</i>	<i>799 954 €</i>
<i>Emprunt à taux 0% Agence de l'Eau sur 15 ans "Transferts des effluents vers la STEP Saint Valery"</i>	<i>206 890 €</i>
<i>Emprunt à taux 0% Agence de l'Eau sur 15 ans "Réseaux de collecte Houdetot "</i>	<i>39 330 €</i>
Remboursement en capital 2019	1 478 878 €
Désendettement net 2019	-432 704 €

Le désendettement net global de la CCCA en 2019 s'élève à 433 000 €. Autrement dit, au cours de l'exercice 2019 la communauté de communes a remboursé plus de capital qu'elle n'en a mobilisé, à l'instar de l'année 2018.

Par ailleurs, l'analyse de l'équilibre actuariel de la Communauté de Communes, en termes de délai de désendettement, témoigne du faible niveau d'endettement :

$$\text{Délai désendettement}_{2019}^{global} = \frac{\text{Encours de la dette}_{2019}}{\text{Epargne brute}_{2019}} = \frac{11,2 \text{ M€}}{11,3 \text{ M€}} = 1 \text{ an}$$

GLOSSAIRE

EPARGNE BRUTE : Solde des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Ratio financier qui reflète la capacité de la collectivité à dégager, au sein de la section de fonctionnement, les ressources suffisantes pour rembourser le capital de la dette, mais aussi pour assurer l'autofinancement d'une partie des investissements.

EPARGNE NETTE : Epargne brute après déduction du remboursement du capital de la dette.

TAUX ACTUARIEL : Le taux actuariel, en première approximation, peut être interprété comme le taux moyen du portefeuille d'emprunts.

DURATION : La duration correspond à la durée de vie moyenne actualisée du portefeuille d'emprunts.

FONDS DE ROULEMENT : budgétairement, c'est le cumul des excédents ou déficits reportés de fonctionnement (002), des excédents ou déficits reportés d'investissement (001) et des excédents de fonctionnement capitalisés (1068). D'un point de vue comptable, le fonds de roulement correspond au solde entre les ressources à plus d'un an, dites stables, et les immobilisations (emplois stables à plus d'un an).

Lorsqu'il est positif, il traduit un excédent de ressources stables de moyen et long terme par rapport à la valeur nette comptable des équipements structurants durables acquis par l'établissement public.